

IQRAÏNÏ

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

fraternité des mémoires

110

7 au 13 mai 2026

100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



IQRA 110

110



sommaire

p. 9

Le billet du Recteur

LE MURMURE DES PIERRES ET LE VACARME DES COURS

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 16

Focus sur une actualité

L'ARABE, DEUXIÈME LANGUE DE FRANCE : UNE RÉALITÉ SOCIALE ENCORE PEU INTÉGRÉE À L'ÉCOLE

PAR NOA ORY

p. 18

Laïcité

RÉPUBLIQUE ET CONSCIENCE : LA LAÏCITÉ

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 20

Contribution

LA RECONNAISSANCE COMME PRIX DU SANG

PAR RACHID AZIZI

p. 23

Contribution

LE SANG VERSÉ N'AVAIT PAS DE PRIX : LES SOLDATS MUSULMANS ET LA DETTE DE LA FRANCE

PAR AMINE BENROCHD

p. 27

Actualités de la Mosquée de Paris

DU 7 AU 13 MAI 2026





p. 35

Paroles du Minbar

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI
AS-TU UN SECRET AUPRÈS D'ALLAH ?**
PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDLI

p. 37

Récits célestes

**LORSQUE LE PASSÉ N'EMPÊCHE PAS
LA RENCONTRE**
PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDLI

p. 39

Le Saviez-vous ?

MÉMOIRE VIVE
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 40

Regard fraternel

**MÉMOIRE DES BLESSURES
ET APPEL À LA MISÉRICORDE**
PAR NASSERA BENAMRA

p. 42

Résonances abrahamiques

**UN REGARD CHRÉTIEN SUR LA COLONISATION
EN ALGÉRIE**
PAR RAPHAËL GEORGY

p. 45

**L'ISLAM
OU LA CIVILISATION DU SOUVENIR**
PAR HANANE SAÏDI

p. 47

Notre mosquée

**LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS, TÉMOIN D'UNE
POLITIQUE DE MÉMOIRE ET DE RECONNAISSANCE**
PAR NASSERA BENAMRA



p. 50

Découvrons-là

**LES JEUNES ET LEUR RÔLE
DANS LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE**

PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

p. 52

Le Coran m'a appris

LE CORAN COMME TÉMOIN

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 55

Sabil al-Iman

**QUAND LA FOI ÉCLAIRE,
LES BLESSURES DEVIENNENT LUMIÈRE**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 58

Invocation

“DERRIÈRE LES SILENCES DE L'HISTOIRE”

p. 59

Le Hadith de la semaine

**LORSQUE LA MISÉRICORDE DU CRÉATEUR
PRÉCÈDE SA COLÈRE, LA MÉMOIRE
DE LA CRÉATURE S'ÉLOIGNE DE LA HAINE**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 61

Mizan El-Qadhaya

**EST-IL PERMIS DE PARDONNER
AU NOM DES MORTS ?**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 64

Hadiths apocryphes

**« L'AMOUR DE LA PATRIE
RELÈVE DE LA FOI »**

PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

p. 66

À la découverte des mosquées du monde

**LA MOSQUÉE IBN TOULOUN :
L'HÉRITAGE ABBASSIDE DANS LA PIERRE DU CAIRE**

PAR NOA ORY

p. 74

Les Mots voyageurs

SUMAC

PAR NOA ORY

p. 75

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

DOIT-ON S'EXCUSER DE LA COLONISATION ?
PASCAL BLANCHARD ET BENJAMIN STORA

p. 76

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 77

Le citation de la semaine

“ÉTAIENT AUSSI MON PROCHAIN”
PIERRE CLAVERIE

p. 78

Événements à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS









Le billet du Recteur

n° 108

LE MURMURE DES PIERRES ET LE VACARME DES COURS

Il est des semaines où l'histoire vous offre, dans le même souffle, le sublime et le sordide. J'en reviens de Rome. J'y reviens pensif. Sous les coupes du Vatican, dans cette salle Clémentine où l'histoire chrétienne marche encore à pas lents sur les mosaïques, le pape Léon XIV a reçu les participants du VIII^e colloque conjoint du Dicastère pour le Dialogue Interreligieux et de l'Institut Royal d'Études Interconfessionnelles de Jordanie. Théologiens catholiques, penseurs musulmans, chercheurs d'Orient et d'Occident, tous réunis autour d'un mot que notre époque prononce volontiers mais pratique de moins en moins : l'empathie. Et le même jour, à Paris, on m'expliquait que parler des replis identitaires était une offense à la gastronomie française. Je n'invente rien.

Rome ou la grammaire de l'essentiel

La rencontre du Vatican n'était pas un colloque de plus. Elle portait cette question qui n'est pas rhétorique : que reste-t-il de commun entre les êtres humains, quand les images de la souffrance défilent en continu sans plus les émouvoir ?

Léon XIV a posé le diagnostic avec une précision que nos sciences sociales peineraient parfois à formuler aussi nettement : les progrès technologiques qui nous ont rendus plus connectés que jamais peuvent aussi nous conduire à l'indifférence. Le flux constant d'images et de vidéos montrant la souffrance d'autrui, a-t-il dit, peut endurcir nos cœurs plutôt que de les émouvoir.

Ce n'est pas une observation pieuse. C'est un constat anthropologique d'une rigueur inquiétante.

Nous y avons contribué, nous aussi, du côté de nos traditions. Car l'islam recèle un mot pour nommer cette tentation : la ghafla, l'oubli progressif, l'engourdissement de la conscience, ce moment où l'on voit sans regarder et où l'on entend sans écouter. Le soufisme en a fait l'ennemi intérieur du croyant. Nos temps modernes en ont fait, hélas, une infrastructure.

**Ce moment où l'on voit
sans regarder**



Ce que le pape François appelait « la mondialisation de l'indifférence », Léon XIV en a fait sa boussole théologique. Et lorsqu'il a cité Lampedusa, cette île-cicatrice, ce nom qui brûle dans la conscience européenne, la salle est restée silencieuse d'une façon particulière.

Le silence des gens qui savent.

Le Prince et la vision longue

Son Altesse Royale le Prince El Hassan bin Talal était là, fidèle à une vision qu'il porte depuis plus de quarante ans avec une constance que notre époque, si peu patiente, devrait méditer : celle d'un Nouvel Ordre Humanitaire International.

Quarante ans. Pensez-y un instant.

Quand le Prince Hassan esquissait cette vision au début des années 1980, le mur de Berlin était encore debout, la mondialisation n'avait pas encore de nom, et l'on croyait encore que l'ordre né de 1945 suffirait à contenir les désastres du monde. Cette vision fut jugée prématurée par les uns, idéaliste par les autres.

Aujourd'hui, des millions de personnes déplacées, des enfants engloutis par des Méditerranées indifférentes, des effondrements climatiques qui n'obéissent à aucune frontière : tout cela révèle l'architecture ancienne pour ce qu'elle est devenue : une maison qui ne protège plus ceux qui y vivent le plus précairement.

L'idée du Prince Hassan n'était pas en avance sur son temps. Elle était exactement à sa mesure. C'est son temps qui a mis quarante ans à la rattraper.

L'islam, dans sa tradition juridique la plus élaborée, disposait d'instruments que le monde a oubliés ou ignorés : le fiqh as-siyar protégeait les non-combattants dès le VIII^e siècle ; la zakât institutionnalisait la redistribution bien avant que l'État-providence ne s'y essaie ; le waqf finançait des hôpitaux ouverts à tous, sans distinction de foi. Et l'amân, la protection accordée à l'étranger, a sauvé plus de vies que bien des traités modernes.

Ces ressources, l'islam ne les détient pas pour lui-même. Il les apporte au patrimoine commun, en dialogue avec la caritas chrétienne, avec la tsédaqa juive, avec toutes les sagesse qui reconnaissent dans le visage de l'autre la trace du Créateur.



Une rencontre dédiée à cette contribution de l'islam à la pensée humanitaire

C'est ce que la Grande Mosquée de Paris a proposé, au nom des deux cents imams qui œuvrent à ses côtés en France : accueillir, dans les mois qui viennent, une rencontre dédiée à cette contribution de l'islam à la pensée humanitaire renouvelée, en lien avec le RIIFS et

le Dicastère. Rome, Amman, Paris : un séminaire itinérant, une architecture nouvelle. La moisson, avons-nous dit, est notre tâche commune.

Paris ou le temps des inquisiteurs pressés

Je reviens à Paris. Le même jour, presque la même heure.

Dans un autre coin de France, un banquet avait eu lieu. Des témoins évoquent des propos racistes. Une enquête judiciaire a été ouverte par le parquet de Caen pour « propos et comportements racistes, haineux et sexistes ». Des gestes s'apparentant à des saluts nazis auraient été observés durant l'exécution de La Marseillaise.

La Marseillaise. Le salut nazi. Dans le même geste.

On comprend l'embarras de certains. Il fallait un contre-feu. Le voici : le recteur de la Grande Mosquée de Paris, qui avait écrit un billet sur les mécanismes du repli identitari-

re, tous replis, y compris musulmans, la précision est dans le texte, se retrouve accusé d'avoir insulté la gastronomie française.

On aurait presque envie de rire, si ce n'était si grave.

Car enfin : Mohammad Arkoun, l'un des plus grands islamologues du XX^e siècle, formé à la Sorbonne, professeur au Collège de France, n'eût pas manqué de relever ici ce qu'il appelait l'impensé : ce moment où une société refuse d'examiner ce qu'elle fait réellement, et préfère construire un coupable de substitution. L'impensé n'est jamais innocent. Il est toujours au service d'un pouvoir.

L'inversion accusatoire a un nom en philosophie morale. Elle a aussi une fonction politique bien identifiée : protéger l'intéressant en incriminant celui qui nomme.

Ce n'est plus celui qui fait le salut nazi qui est fustigé. C'est celui qui le condamne.

La tentation du mur, ici et là-bas

Ce qui se joue à Rome et ce qui se joue à Paris sont, en réalité, la même question posée sur deux scènes différentes.

A Rome, on cherche comment reconstruire des ponts entre les traditions religieuses et les détresses du monde. À Paris, on cherche comment transformer des ponts en frontières, des héritages en forteresses.

Ibn Khaldoun, cet autre grand esprit méditerranéen qu'Arkoun aimait à convoquer, avait une formule d'une acuité terrible : toute solidarité humaine se corrompt lorsqu'elle cesse d'être un lien pour devenir une forteresse. Ce n'est plus la même chose. Le lien appelle l'autre. La forteresse le repousse. L'un construit. L'autre se défend, même quand personne n'attaque.

Nos sociétés européennes vivent précisément cette tentation. Les appartenances se raidissent. Les mémoires se transforment en frontières. Même la souffrance devient parfois concurrentielle : on pleure les siens, on comptabilise les autres.

Les appartenances se raidissent



Ce que le billet de la semaine dernière interrogeait, cette transformation des rassemblements identitaires en démonstrations d'exclusion symbolique, ne visait aucune table, aucune tradition, aucune saveur particulière de la France profonde. Il visait une logique. Une logique que l'on retrouve, du reste, dans certains de nos propres milieux : ces prêches qui construisent le monde en « nous » et « eux », ces solidarités qui ne savent plus s'ouvrir.

La Grande Mosquée de Paris est une institution centenaire. Elle a caché des juifs sous l'occupation : Kaddour Benghabrit n'a pas demandé leur appartenance avant de leur sauver la vie. Elle a, depuis sa fondation, tenu le pari difficile d'être musulmane et française sans que l'une de ces appartenances doive s'excuser de l'autre.

Cette fidélité n'est pas une posture. Elle est une mémoire agissante.

Ce que Rome murmure à Paris

Il y a dans le discours du pape Léon XIV une phrase que je n'ai pas cessé de retourner dans ma tête depuis que je l'ai entendue : chrétiens et musulmans sont appelés à re-



**Chrétiens et musulmans
sont appelés à redonner vie
à l'humanité**

donner vie à l'humanité là où elle s'est refroidie, à faire entendre la voix de ceux qui souffrent et transformer l'indifférence en solidarité.

Là où elle s'est refroidie.

Cette formule vaut pour les grandes catastrophes que l'on ne regarde plus. Elle vaut aussi pour les petits refroidissements quotidiens : ces moments où l'on choisit la polémique plutôt que la pensée, la caricature plutôt que la lecture, le procès d'intention plutôt que la compréhension du propos.

Assia Djebar, qui savait mieux que quiconque ce que coûte de parler vrai entre deux langues, deux mémoires, deux rives, écrivait que les mots sont des « passeurs » : ils traversent ou ils bloquent. Les mots que l'on déforme pour intimider ceux qui pensent sont des mots qui bloquent. Ils ne construisent pas. Ils ferment.

Le Coran, et c'est là, dans cette assemblée vaticane, que la formule a résonné comme une évidence, ne dit pas : « Nous avons honoré les musulmans. »

Il dit : *Wa laqad karramnâ banî Âdam*, « Nous avons honoré les fils d'Adam. »

Toute la différence est là. Non comme avantage théologique sur autrui, mais comme exigence permanente envers soi-même.

J'ai quitté Rome un mardi matin, sous un ciel doux de printemps romain. Les pierres du Vatican murmurent quelque chose que le vacarme des cours n'efface pas.

Elles disent que les civilisations ne s'effondrent jamais parce qu'elles dialoguent.

Elles s'effondrent quand elles cessent d'être capables de voir dans le visage d'autrui autre chose qu'une menace.

Paris, qui fut dans ses meilleurs moments une capitale du dialogue des intelligences, mérite mieux que cette semaine-là.

À Rome et à Paris, le 13 mai 2026

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris





بسم الله الرحمن الرحيم
الله
الكاتب

الله
الكاتب

الكاتب



Focus

sur une actualité

L'ARABE, DEUXIÈME LANGUE DE FRANCE : UNE RÉALITÉ SOCIALE ENCORE PEU INTÉGRÉE À L'ÉCOLE

PAR NOA ORY

En Égypte, Emmanuel Macron aime rappeler que « l'arabe est la deuxième langue la plus parlée en France ». La formule repose sur une réalité mesurable, mais elle en éclaire une autre, plus discrète : plusieurs millions de personnes ont aujourd'hui une pratique régulière de l'arabe en France, sans que cela ne se traduise réellement dans l'offre scolaire publique.

Une langue largement pratiquée

Les travaux de démographes, de linguistes et les synthèses de presse convergent sur un point : derrière le français, l'arabe dialectal figure parmi les langues les plus pratiquées sur le territoire. Les estimations les plus souvent citées évoquent entre 3 et 4 millions de locuteurs, soit un peu moins de 6 % de la population. Cette présence n'est pas seulement sociale, elle possède aussi une traduction institutionnelle limitée.

Depuis 1999, l'arabe dialectal figure dans la liste des « langues de France », au même titre que plusieurs langues régionales, même si cette reconnaissance n'emporte aucun statut officiel particulier dans les institutions. Autrement dit, l'arabe est reconnu comme une composante du paysage linguistique français, sans que cette reconnaissance symbolique ne se traduise réellement dans l'offre scolaire.

Une langue encore peu enseignée

Dès que l'on passe des usages sociaux aux chiffres de l'Éducation nationale, le contraste apparaît nettement. Au collège et au lycée, un

peu plus de 400 établissements proposent l'arabe, le plus souvent comme langue vivante 2, pour 18 790 élèves dans le secondaire.

Rapporté à l'ensemble des collégiens et lycéens, cela représente une part très faible des publics scolaires, de l'ordre de 0,3 à 0,4 % selon les bases de comparaison retenues.

Dans le premier degré, la présence de l'arabe comme langue vivante reste, elle aussi, extrêmement limitée au regard du nombre total d'écoliers.

Côté enseignants, les effectifs demeurent modestes à l'échelle nationale. Des données récentes font état de 222 enseignants d'arabe dans le secondaire, tandis que les concours ont longtemps offert un nombre très restreint de postes, ce qui limite mécaniquement l'extension de cette offre sur le territoire.

Un décalage scolaire

Le sujet peut être abordé de manière strictement éducative, sans le réduire à un débat identitaire ou religieux. D'un côté, l'arabe fait partie des langues les plus pratiquées dans la vie quotidienne en France, de l'autre, son enseignement reste peu développé dans le cadre ordinaire des langues vivantes. Ce décalage a une conséquence simple : une partie de la demande d'apprentissage se reporte vers des structures associatives, privées ou confessionnelles, ainsi que vers des initiatives extrascolaires.

Ces offres répondent à une demande réelle, mais elles ne remplissent pas la même fonction qu'un enseignement scolaire structuré, encadré par des programmes nationaux, des concours

de recrutement et une continuité pédagogique. La question posée n'est donc pas celle d'une préférence idéologique pour telle ou telle langue. Elle porte plus simplement sur l'accessibilité, l'égalité territoriale et la cohérence de la politique linguistique scolaire.

Ce qu'un enseignement structuré permettrait

Présenter l'arabe comme une langue vivante à part entière permet de déplacer utilement le débat.

L'enjeu n'est pas symbolique, il est pédagogique et institutionnel : proposer un apprentissage centré sur la langue, la littérature et la culture, dans des conditions comparables à celles des autres langues enseignées à l'école. Un développement plus structuré de cet enseignement pourrait répondre à plusieurs objectifs consensuels :

- Garantir un cadre académique clair, avec programmes, évaluations et enseignants formés.
- Réduire les inégalités territoriales entre les établissements et les académies.
- Donner une traduction scolaire à des compétences linguistiques déjà présentes dans de nombreuses familles.
- Offrir aux élèves qui le souhaitent un par-

cours continu, du secondaire au supérieur, dans un cadre lisible.

Vu sous cet angle, il s'agit moins d'ouvrir un débat identitaire que de mieux aligner l'offre éducative sur la réalité linguistique du pays.

Une question de cohérence éducative

Le cas de l'arabe met en lumière une tension plus large de la politique linguistique française.

La diversité des pratiques linguistiques est de mieux en mieux documentée, mais elle se traduit encore difficilement dans les cartes de formation, les horaires et les recrutements.

L'arabe en est sans doute l'exemple le plus visible, parce qu'il cumule une forte présence sociale et une faible présence scolaire. Sous cet angle, la phrase présidentielle prononcée au Caire pose une question très simple : quel espace l'école française accorde-t-elle à l'une des grandes langues du quotidien parlées sur son territoire ?

La réponse ne se joue ni dans les slogans ni dans les fantasmes, mais dans des décisions très concrètes : ouverture de postes, maillage d'établissements, continuité des parcours et meilleure intégration de cette langue dans l'offre ordinaire des langues vivantes. ■



Par Cheikh Khaled Larbi

*Quand la peur divise, la connaissance apaise
Quand les consciences dialoguent, la République respire*

La laïcité est sans doute l'un des mots les plus employés, mais aussi l'un des plus mal compris du débat public français. Tantôt présentée comme une protection des libertés, tantôt utilisée comme un instrument de confrontation, elle est devenue pour beaucoup un sujet de tension, d'incompréhension ou de fatigue collective. Pourtant, derrière les polémiques et les simplifications médiatiques, la laïcité française possède une histoire profonde, complexe et intimement liée à la recherche d'un équilibre entre l'État, les convictions religieuses et la liberté des citoyens.

Contrairement à certaines idées répandues, la laïcité ne signifie pas l'effacement des religions de la société. Elle signifie d'abord la neutralité de l'État et la garantie donnée à chacun de croire, de ne pas croire, de pratiquer sa religion ou de changer de conviction sans subir de pression institutionnelle.

L'article premier de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État affirme : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »

Cette phrase est fondamentale. La première mission de la laïcité n'est pas d'interdire, elle est de protéger la liberté de conscience. L'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 précise également : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Ces textes montrent que la tradition juridique française repose théoriquement sur un équilibre : liberté, neutralité de l'État, protection des citoyens et respect de l'ordre public.

Le problème contemporain vient souvent du fait que la laïcité est parfois transformée en identité idéologique plutôt qu'en cadre juridique commun. Certains la réduisent à une opposition permanente au religieux, tandis que d'autres la perçoivent uniquement comme un instrument dirigé contre l'islam. Ces lectures excessives alimentent les tensions et empêchent une réflexion sereine.

Pour comprendre la sensibilité française autour de la laïcité, il faut revenir à l'Histoire. Pendant des siècles, le pouvoir politique et le pouvoir religieux furent profondément liés en Europe. Les conflits entre monarchies, Églises et mouvements révolutionnaires ont progressivement conduit la France à construire un modèle fondé sur la séparation institutionnelle entre l'État et les cultes.

Mais cette histoire européenne spécifique ne doit pas conduire à considérer toute expression religieuse comme une menace. Une société démocratique mature doit être capable de distinguer la foi, le prosélytisme agressif, l'extrémisme et la simple pratique religieuse paisible.





Le philosophe Paul Ricoeur expliquait que la démocratie exige « un équilibre difficile entre conviction et responsabilité ». Cette phrase résume admirablement le défi contemporain : comment permettre à chacun de vivre ses convictions tout en préservant un espace commun apaisé ?

Dans la tradition musulmane, la coexistence entre différentes croyances n'est pas étrangère à l'histoire islamique. Le Saint Coran affirme : « Nulle contrainte en religion. » (Sourate El-Baqara, verset 256). Et encore : « A vous votre religion, et à moi ma religion. » (Sourate El-Kafiroun, verset 6).

Ces versets rappellent que la foi authentique ne peut être imposée par la force. La conscience humaine possède une dimension sacrée. Historiquement, les sociétés musulmanes ont connu des périodes de coexistence complexes mais réelles entre musulmans, juifs et chrétiens, notamment à Cordoue ou dans certaines villes de l'Empire ottoman.

Cela ne signifie pas que l'histoire musulmane fut parfaite ou exempte d'injustices. Aucune civilisation ne l'est. Mais cela montre que la question du pluralisme religieux n'est pas étrangère à la pensée islamique.

Aujourd'hui, de nombreux musulmans français cherchent simplement à concilier leur foi, leur citoyenneté, leur loyauté républicaine et leur éthique spirituelle. Cette réalité mérite d'être entendue avec nuance plutôt qu'avec suspicion systématique.

La sociologue Dominique Schnapper rappelait que : « La citoyenneté démocratique suppose que les individus puissent participer à la vie commune sans devoir renoncer à leur identité profonde ».

Cette réflexion est essentielle. Une République forte n'a pas peur des différences lorsqu'elles respectent le cadre commun. Elle sait distinguer la diversité de la fragmentation.

Le véritable enjeu contemporain n'est peut-être pas la présence des religions, mais la capacité collective à construire une culture du dialogue. Car une société où chacun parle sans écouter finit toujours par produire de la méfiance.

La laïcité ne devrait donc pas devenir une arme de stigmatisation, un instrument d'humiliation ou une religion civile imposée. Elle devrait rester une garantie juridique, un principe d'équilibre et une protection commune.

Le défi est immense dans une époque marquée par les crispations identitaires, les réseaux sociaux, les simplifications médiatiques, les radicalités et les blessures mémorielles encore présentes.

Mais précisément dans ce contexte, il devient urgent de réapprendre la nuance. La République n'a pas besoin de citoyens qui s'effacent, elle a besoin de citoyens responsables. Et la foi n'a pas besoin de confrontation permanente, elle a besoin de sagesse, de connaissance et d'éthique.

Le Prophète ﷺ vivait parmi des tribus, des croyances et des sensibilités différentes. Il signa à Médine des accords organisant une coexistence civique entre plusieurs communautés. Cette expérience historique montre qu'une société peut préserver un cadre commun sans exiger l'uniformité totale des consciences.

La citoyenneté mature commence lorsque chacun accepte deux vérités essentielles : personne ne possède toute la vérité humaine, mais chacun mérite le respect de sa dignité.

La laïcité atteindra sa véritable grandeur lorsqu'elle cessera d'être vécue comme une ligne de fracture pour redevenir ce qu'elle était censée être : une paix juridique, une liberté équilibrée et une protection pour toutes les consciences.

La reconnaissance comme prix du sang

PAR RACHID AZIZI

Il y a des noms que personne ne prononce plus. Des hommes venus d'Oran, de Kayes, de Hanoï, de Tunis, qui ont traversé la Méditerranée ou l'océan pour aller mourir dans la boue de la Somme ou sous les obus de Verdun. Ils ne défendaient pas leur terre. Ils défendaient celle d'un autre, au nom d'une promesse — parfois formulée explicitement, souvent susurrée, toujours implicite.

Cette promesse avait un contenu : la reconnaissance, la dignité, et pour certains, une citoyenneté qui leur était jusqu'alors refusée. En échange, on leur demandait l'absolu. On leur demandait leur vie. Ils l'ont donnée. Ce que la France a fait de cette dette, voilà ce que ces pages cherchent à établir — sans rhétorique du ressentiment, mais sans euphémisme non plus. Parce que l'histoire ne s'honore pas en la réduisant à ce qu'il est commode d'en retenir. Rachid Azizi est chroniqueur, auteur, déontologue, engagé sur les questions de justice sociale et de citoyenneté plaçant au bas de l'échelle. Cette réalité-là, il faut la regarder en face pour comprendre ce qui suivit.

Entre 1914 et 1918, environ 600 000 hommes issus des colonies françaises — Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Indochine, Madagascar — ont combattu sous le drapeau tricolore. La mobilisation de ces hommes ne fut pas toujours volontaire. En Afrique subsaharienne notamment, le recrutement relevait souvent de la contrainte. Blaise Diagne, député du Sénégal, fut chargé en 1918 d'une mission de recrutement massif qui livra des dizaines de milliers d'hommes supplémentaires à une guerre dont ils ne maîtrisaient ni les enjeux ni la géographie. On ne leur demanda pas leur avis. On leur demanda leur corps. La dissymétrie est ici verti-



Rachid Azizi est chroniqueur, auteur, déontologue, engagé sur les questions de justice sociale et de citoyenneté.

gineuse : mourir pour la République sans en être membre à part entière, verser son sang pour des droits que l'on ne possédait pas, défendre une civilisation dont le discours officiel vous plaçait au bas de l'échelle. Cette réalité-là, il faut la regarder en face pour comprendre ce qui suivit.

Car des promesses furent faites. Elles le furent parfois avec solennité, dans les discours des généraux et des ministres qui célébraient le sacrifice des troupes coloniales. On évoqua la reconnaissance de la France, l'amélioration du sort des familles, l'accès facilité à la naturalisation. La rhétorique républicaine déploya ses plus beaux atours : la France, mère des peuples, n'oublierait pas ceux qui l'avaient sauvée. Ces mots traduisaient une conscience, au moins partielle, de ce que le sacrifice colonial impliquait comme obligation réciproque. Mais entre la formulation d'une promesse et son accomplissement s'étend un espace que la politique remplit rarement de justice.

Pour comprendre pourquoi, il faut dépasser la psychologie des acteurs et regarder la structure. La promesse faite à ces soldats ne pouvait être tenue sans remettre en cause le fondement même du système colonial.

Accorder la citoyenneté à ceux qui avaient versé leur sang pour la République, c'était reconnaître leur égalité de dignité — et donc admettre que la domination exercée sur eux depuis des décennies était illégitime. Or le système colonial reposait sur un présupposé d'inégalité constitutive, érigé en doctrine, intégré dans les structures juridiques, économiques et symboliques de l'Empire. La guerre avait provisoirement suspendu cette hiérarchie sur le terrain — dans les tranchées, un tirailleur mourait de la même façon qu'un soldat de la métropole. Mais la paix revenue, le système se referma sur lui-même, incapable de l'autocritique que la logique de la promesse exigeait. Ce n'était pas une défaillance morale individuelle parmi d'autres : c'était la cohérence meurtrière d'un édifice idéologique qui, pour survivre, devait neutraliser tout ce qui le contredisait — y compris le sang versé pour lui. Sans en atténuer la faute, ce constat en révèle l'ampleur véritable.

Les faits qui suivirent l'armistice sont sans ambiguïté. Les anciens combattants coloniaux rentrèrent avec des pensions inférieures à celles de leurs camarades français. En 1959, une loi de « cristallisation » gela ces pensions au niveau atteint au moment des indépendances, sans revalorisation ultérieure. Pendant près d'un demi-siècle, des hommes qui avaient porté les mêmes uniformes et affronté les mêmes obus touchèrent une fraction de ce que percevaient les anciens combattants français. Ce n'est qu'en 2002 qu'une première correction fut engagée — trop tard pour l'immense majorité de ceux qu'elle aurait dû atteindre. L'effacement mémoriel suivit la même logique : discret, non délibéré, et pour cela plus révélateur encore d'un système qui n'avait jamais vraiment intégré ces hommes à son récit.

C'est dans ce contexte qu'il faut lire la naissance de la Grande Mosquée de Paris, inaugurée en 1926. Elle ne fut pas un geste de

générosité spontanée mais la réponse institutionnelle de la France à une promesse faite sur les champs de bataille : honorer les soldats musulmans morts pour elle, reconnaître leur foi, témoigner que leur sacrifice n'avait pas été invisible. Au-delà de sa réelle portée symbolique, ce geste disait aussi que la reconnaissance accordée était religieuse et communautaire, non civique et universelle. On honorait des musulmans, pas des citoyens. On construisait une mosquée, pas un mémorial républicain. La Grande Mosquée de Paris porte donc en elle cette ambivalence fondatrice qui traduit à la fois la preuve que la dette fut reconnue, et la trace de son incomplétude. Monument d'une promesse partiellement tenue.

Reste alors la question que l'on ne peut esquiver : une dette honorée avec un siècle de retard l'est-elle vraiment ? Les commémorations se sont multipliées, les historiens ont restitué à ces soldats leur place, les pensions ont été partiellement corrigées. Tout cela a une valeur réelle. Mais la reconnaissance mémorielle, aussi sincère soit-elle, ne se substitue pas à la justice. Et elle soulève une question que les bonnes intentions ne peuvent pas résoudre : ceux à qui cette dette était due sont morts. La reconnaissance posthume ne répare rien pour ceux qui ont souffert — elle s'adresse aux vivants, au présent, et porte donc une responsabilité particulière : celle de ne pas se refermer sur elle-même comme accomplissement, mais de rester ouverte comme commencement. Reconnaître hier ne dispense pas d'agir aujourd'hui. C'est même à cette condition-là que la mémoire cesse d'être un ornement et devient une exigence.

Cette exigence commence par refuser l'effacement. L'histoire n'est pas une interprétation révisable selon les besoins du moment. Elle est un corpus de faits. Ces hommes ont existé. Ces batailles ont eu lieu. Ces promesses ont été formulées. Ces pensions ont été inégales. On peut choisir de ne pas en parler — on ne peut pas les annuler. Revendiquer cette mémoire n'est pas un acte de militantisme communautaire : c'est une exigence de vérité qui concerne la France entière. Car un récit natio-



nal qui sélectionne ses héros selon leur origine est une fiction de convenance. Et la France ne peut pas se construire durablement sur une anomalie, si consolante soit-elle. On ne leur a pas demandé leur avis. Ils sont venus parce qu'on les a pris, ou parce qu'on leur a fait croire qu'ils servaient une cause plus grande qu'eux. Ces Africains et ces Asiatiques venus du bout de l'Empire défendre une métropole qui ne leur avait pas accordé ses droits, font partie de ce que la France est. Leur sacrifice appartient à

l'histoire nationale au même titre que les grandes batailles que la République célèbre chaque année, et certainement pas à ceux qui instrumentalisent la mémoire pour dresser leurs descendants contre elle. Faire nation, ce n'est pas choisir les pages que l'on veut garder mais c'est accepter de lire le livre entier, avec ses grandeurs et ses dettes. Et comprendre enfin que la reconnaissance n'est pas un geste de générosité – c'est le prix du sang. ■

Le sang versé n'avait pas de prix : les soldats musulmans et la dette de la France

PAR AMINE BENROCHD

Ils sont venus de loin, ont combattu avec courage et sont souvent tombés en murmurant la shahada, la profession de foi musulmane. Un siècle plus tard, leur sacrifice interroge encore la France : ce qu'elle leur a demandé, ce qu'elle leur a promis, et ce qu'elle leur doit encore.

Le sacrifice dans la foi

Entre 1914 et 1918, plus de 600 000 soldats coloniaux, dont une très grande partie était musulmane, ont combattu sous l'uniforme français. Leurs motivations étaient diverses : loyauté locale, pression administrative, nécessité économique, esprit d'aventure ou espoir de reconnaissance. Pour beaucoup cependant, la foi constituait un soutien intime au milieu de l'horreur. Ils tentaient de prier quand ils le pouvaient et demandaient parfois, avant l'assaut, que leur corps soit lavé selon le rite islamique.

À Notre-Dame-de-Lorette, dans le plus grand cimetière militaire de France, les carrés musulmans témoignent encore de cette réalité : des milliers de tombes souvent gravées de formules religieuses musulmanes, orientées en direction de La Mecque. Ces hommes sont morts loin de chez eux, mais souvent en musulmans.

Une promesse fragile

La France ne leur a pas caché l'enjeu. Des officiers et administrateurs leur ont laissé entendre, avec plus ou moins de clarté selon les régions, que leur courage serait récompensé par une reconnaissance accrue, parfois même par la citoyenneté. Cette parole a joué un rôle important dans le recrutement. Pourtant, à l'issue du conflit, la majorité rentra avec le même statut qu'à son départ : celui de sujets coloniaux. La fraternité proclamée dans l'urgence du combat ne résista guère à la paix retrouvée.



La Grande Mosquée de Paris : un mémorial né du sang

C'est dans ce contexte de deuil et de questionnement que naît la Grande Mosquée de Paris. Par la loi du 19 août 1920, l'État décide d'édifier un lieu de culte et de mémoire en hommage aux soldats musulmans tombés pour la France. Inaugurée en 1926, elle fut présentée comme un geste de gratitude nationale.

Bien plus qu'un simple édifice religieux, elle incarne un paradoxe poignant : la France honorait ses morts plus aisément que ses vivants.

Aujourd'hui encore, la Grande Mosquée porte cette mémoire avec dignité. Elle n'est pas seulement un lieu de prière, mais un mémorial vivant qui relie le sacrifice d'hier à la présence musulmane d'aujourd'hui en France.

La dette matérielle : une réparation tardive

La question des pensions révèle l'ampleur de l'injustice. En 1959, la loi de cristallisation gela les retraites des anciens combattants coloniaux, créant une inégalité criante qui dura des décennies. Il fallut plus de quarante ans de combats judiciaires, tant nationaux qu'internationaux, pour que cette discrimination soit progressivement corrigée.

Cette longue bataille montre que la reconnaissance ne vint pas spontanément de la République. Elle fut conquise de haute lutte par les descendants et les survivants eux-mêmes.

Transmettre la mémoire aux nouvelles générations

Le véritable défi aujourd'hui dépasse la simple correction des injustices passées. Il réside dans la transmission. Comment les jeunes musulmans de France perçoivent-ils le sacrifice de ces aïeux ? Pour beaucoup, il suscite à la fois fierté et questionnement : fierté d'appartenir à une lignée d'hommes courageux, questionnement face à une contribution encore trop souvent marginalisée dans le récit national.

La Grande Mosquée de Paris tente de répondre à cette quête par un travail de mémoire active : visites pédagogiques, expositions et cérémonies. Elle rappelle que ces soldats ne sont pas des figures lointaines, mais une part intime de l'histoire commune.

Une parole encore due

Cette exigence de justice résonne également dans la tradition islamique :

« Ô vous qui avez cru ! Soyez fermes pour Dieu, témoins de l'équité. Que la haine d'un peuple ne vous incite pas à l'injustice. Soyez justes : cela est plus proche de la piété »

Sourate Al-Mâ'ida, 5:8

Honorer le sang versé, ce n'est pas seulement ériger des monuments ou corriger des pensions. C'est dire une vérité complète, la transmettre sans fard aux nouvelles générations, et reconnaître pleinement ces hommes comme des acteurs à part entière de l'histoire de France.

La Grande Mosquée de Paris, née de ce sang, continue d'incarner cette mémoire vivante. Certaines dettes ne se règlent ni par des discours ni par des chiffres, mais par une mémoire honnête et une dignité enfin pleinement accordée. ■



Ph © BNF Gallica



Actualités

de la Grande Mosquée de Paris

du 7 au 13 mai 2026

7
mai

Le recteur accueille le bâtonnier et la vice-bâtonnière de Paris

Le recteur Chems-eddine Hafiz a eu l'honneur d'accueillir Me Louis Degos et Me Carine Denoit-Benteux, bâtonnier et vice-bâtonnière de Paris.

Ils étaient accompagnés de membres du conseil de l'Ordre des avocats de Paris, et de membres de la Fraternité du barreau de Paris – une association d'avocats œuvrant pour le dialogue entre les différentes religions abrahamiques, que le recteur a cofondé il y a 10 ans.

La médaille d'honneur de la Grande Mosquée de Paris a été remise à Me Degos.



Ph © Guillaume Sauloup



8
mai

Commémoration du 81e anniversaire du 8 mai 1945

À l'Arc de Triomphe, le recteur Chems-eddine Hafiz a assisté à la commémoration du 81e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, présidée par Emmanuel Macron.

L'histoire des soldats musulmans qui ont participé, aux côtés de leurs frères d'armes, à la défense et à la libération de la France, est gravée dans la pierre de la Mosquée de Paris.

Elle veut aussi rappeler avec gravité cet « autre » 8 mai 1945 et rendre hommage aux victimes des massacres en Algérie : pour l'avenir, se souvenir de toute la mémoire.



Le recteur reçu par le pape Léon XIV, à l'ouverture d'un colloque interreligieux

Le recteur Chems-eddine Hafiz a été reçu, lundi matin au Vatican, par le pape Léon XIV, parmi les principaux participants au 8e colloque promu par le dicastère pour le Dialogue interreligieux et l'Institut royal d'études interconfessionnelles de Jordanie.

Le Saint-Père a notamment insisté sur « la compassion et l'empathie », si importantes dans les traditions chrétienne et musulmane, comme vecteurs d'un avenir fraternel.



Ph © Vatican Media



Ph © Vatican Media



Réunion avec des enseignants de l'Université Ez-Zitouna

L'équipe pédagogique de notre École nationale Ibn Badis a tenu une réunion de travail avec des enseignants de l'université tunisienne, avec laquelle nous construisons un partenariat utile, notamment, à la formation des imams, mourchidates et aumôniers en France.



Communiqué - Polémique autour d'un texte sur les replis identitaires

À la suite d'un « banquet », très controversé en raison de dérives racistes, organisé le 18 avril, le débat public s'est déplacé vers une polémique portant sur un texte, rédigé le 29 avril par le Recteur de la Grande Mosquée de Paris, consacré aux mécanismes contemporains du repli identitaire.

Alors qu'une enquête judiciaire a été ouverte le 6 mai 2026 par le parquet de Caen pour « propos et comportements racistes, haineux et sexistes » lors du « banquet », certains milieux d'extrême droite tentent d'allumer des contre-feux.

Devant ce flot de mensonges, d'injures, d'accusations et de mauvaise foi, nous tenons à rétablir la vérité de manière factuelle.

Le billet hebdomadaire du recteur ne portait ni sur la gastronomie française, ni sur les traditions populaires, ni sur la consommation de porc. Il interrogeait plus largement la transformation de certains rassemblements identitaires, quels qu'ils soient, y compris musulmans, en démonstrations symboliques opposant un « nous » à un « eux ».

Affirmer qu'il existe aujourd'hui en France des replis communautaristes et identitaires, qui interpellent d'ailleurs les citoyens musulmans, n'est une injure envers personne, mais un fait sociologique avéré par les travaux scientifiques les plus sérieux.

Un journaliste présent lors du banquet de Caen a recueilli des témoignages évoquant des propos racistes ainsi que des gestes s'apparentant à des saluts nazis pendant l'exécution de La Marseillaise.

Ces faits, désormais examinés par la justice, ont également été signalés par plusieurs habitants présents sur place. Les éléments rapportés et qui font l'objet de vérification dans le cadre de l'enquête judiciaire en cours appellent une réponse claire et sans ambiguïté alors que nous constatons une inversion accusatoire : ce n'est plus celui qui fait le salut nazi qui est fustigé, mais celui qui condamne de tels gestes.

Le salut nazi demeure l'un des symboles les plus infâmes de l'histoire contemporaine. Il renvoie directement au régime responsable de la Shoah et de l'entreprise antisémite la plus meurtrière du XXe siècle. Aucun contexte festif, folklorique ou politique ne saurait atténuer la gravité de tels gestes. La lutte contre l'antisémitisme doit donc rester une exigence absolue de la République.

La Grande Mosquée de Paris, institution centenaire, a toujours prouvé une fidélité sans faille à cette exigence. Sa position contre le racisme et l'antisémitisme n'est ni une expression conjoncturelle ni une posture de circonstance. Si les milieux d'extrême droite disposent de nombreuses tribunes pour diffuser la haine, la banaliser et intimider ceux qui s'y opposent, c'est au nom des valeurs de la France tout comme des valeurs musulmanes, dans lesquelles nous nous reconnaissons, que nous ne nous accommoderons jamais du rejet de l'Autre. Dans le billet en question, le recteur n'a fait que réaffirmer cette volonté.

Le texte à l'origine de la polémique développait une réflexion sur « la tentation du mur » dans les sociétés contemporaines : ce moment où les ap-

partenances cessent d'être des héritages culturels ou spirituels pour devenir des marqueurs d'opposition et d'exclusion symbolique. Cette analyse ne visait aucune communauté en particulier, et encore moins les belles traditions qui ont fait la renommée de la France à l'internationale.

Plusieurs reprises médiatiques et réactions publiques ont pourtant présenté ce texte com-

me une dénonciation de la gastronomie française ou comme une volonté d'interdire des banquets populaires. Certaines séquences vidéo diffusées sur les réseaux sociaux ont également isolé quelques phrases de leur développement initial, donnant à croire que le propos portait sur la consommation de porc elle-même. Or ni le texte écrit, ni la vidéo complète publiée ne formulent une telle position

13
mai

Quand le cheval arabe naît sous le trait du crayon

Ce mercredi se tenait le premier atelier de dessin avec l'artiste Marine Oussedik, en ce mois célébrant le cheval arabe à la Grande Mosquée de Paris.

Sous le trait délicat du crayon se révèle toute la beauté d'un animal symbole intemporel de noblesse, d'élégance et de courage, et lien entre les cultures.

Retrouvez aussi l'exposition 'Chevaux du vent' de Marine Oussedik jusqu'au 28 mai à la Grande Mosquée de Paris.



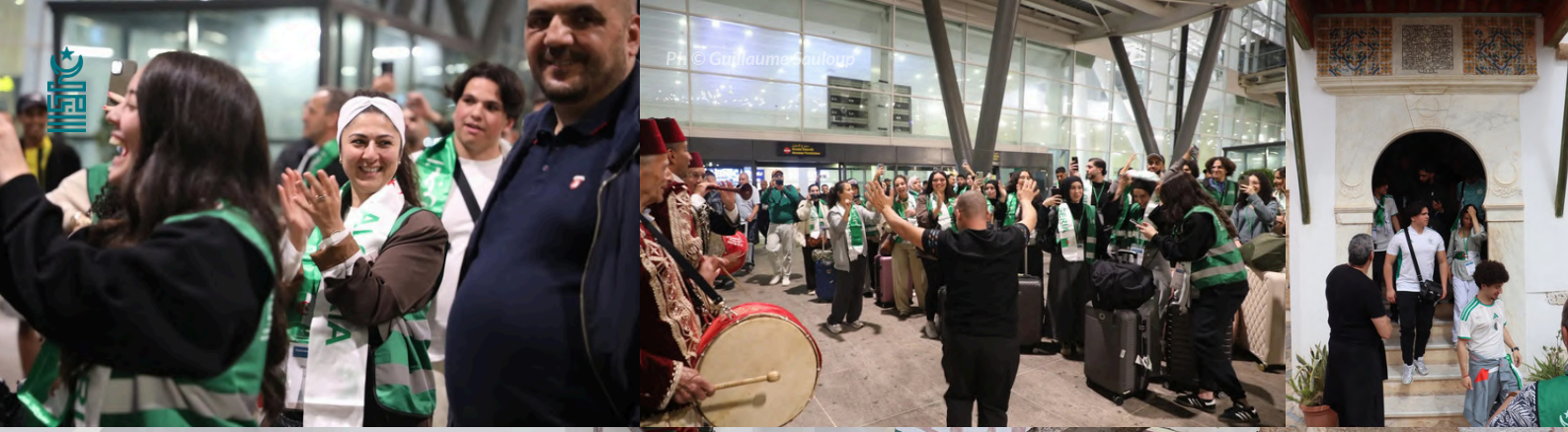
Quand le cheval arabe naît sous le trait du crayon

Brillante conférence mercredi soir de Xavier Guibert, expert reconnu du cheval arabe, qui est revenu, en compagnie d'un autre fin connaisseur, Jean-Louis Gouraud, sur l'histoire et le présent de ce superbe animal à qui nous consacrons ce mois de mai.

Xavier Guibert, qui a sillonné le monde, partout où le cheval arabe est aujourd'hui présent (Moyen-Orient, Maghreb, mais aussi France, Pologne, Russie...), nous a instruit non seulement sur la situation internationale de l'élevage et de l'emploi du pur-sang arabe, mais aussi sur l'influence déterminante que « le sang arabe » a exercé sur l'ensemble de la population équine de la planète.

Probablement originaire d'Arabie du sud-est, glorifié par le Prophète (saws) lui-même, le cheval arabe résulte à la fois des conditions de vie sévères du climat de son berceau et des soins très attentifs que les tribus nomades de toute la péninsule arabique lui ont prodigué au cours des siècles. Ceux-ci ont sélectionné un véritable trésor aux qualités physiques, esthétiques et mentales exceptionnelles, très tôt reconnues aussi bien en Orient qu'en Occident. De toute l'Europe, des missions militaires et des amateurs éclairés se sont lancés à la recherche de pépites, au sein des tribus ou sur les marchés locaux, afin de les utiliser comme reproducteurs, améliorateurs des races locales.





8 mai

Une nouvelle « Caravane de la Mémoire » en Algérie

Pour la troisième année consécutive, la « Caravane de la Mémoire » prend la route entre Paris et l'Algérie. Organisée par Grande Mosquée de Paris et le ministère algérien de la Jeunesse, cette initiative réunit de jeunes franco-algériens autour d'un voyage mémoriel exceptionnel à l'occasion des commémorations du 8 mai 1945.

La caravane a d'abord fait étape à Alger, avec la découverte de la mythique Casbah, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Au fil des



ruelles étroites, des escaliers chargés d'histoire et des maisons suspendues entre ciel et mémoire, les jeunes ont plongé dans l'âme populaire et résistante de la capitale algérienne. Autre moment fort : la visite du Monument des Martyrs, haut lieu de mémoire surplombant la baie d'Alger. Face à ce symbole national dédié aux martyrs de la guerre de libération, les jeunes ont vécu un moment fort de recueillement, d'échange et de transmission. Entre mémoire historique, découverte du patrimoine et dialogue intergénérationnel, cette visite a permis de

mieux comprendre les sacrifices consentis pour l'indépendance de l'Algérie et l'importance de préserver cette mémoire vivante. Ils se sont également rendus à Djamaa El-Djazaïr, la splendide mosquée d'Alger, tournée vers la Méditerranée et qui a reçu, il y a quelques semaines, la visite du pape Léon XIV. Après Alger, étape forte en émotions pour les jeunes participants avec leur arrivée à Béjaïa, où un accueil chaleureux leur a été réservé. Des ruelles animées aux sites historiques, les participants découvrent une ville où se croisent





héritage amazigh, mémoire de la Révolution et grandes figures du savoir.

Au programme : rencontres, chants dans le bus, visites culturelles, hommage aux martyrs et immersion dans l'histoire intellectuelle de l'Algérie, jusqu'au souvenir d'Ibn Khaldoun.

La Caravane a ensuite fait escale entre les reliefs vertigineux de Kherrata.

Ici, la beauté des paysages contraste avec le poids de l'Histoire. Car derrière le silence des montagnes demeurent les traces des massacres du 8 mai 1945. Au pied des falaises, les jeunes participants ont découvert un lieu où la mémoire nationale algérienne s'est gravée dans la

Pierre autant que dans les consciences. Rencontres avec les habitants, recueillement, transmission intergénérationnelle : à Kherrata, la mémoire ne se visite pas seulement, elle se marche, elle s'écoute, elle se transmet.

Le lendemain, notre groupe a pris la direction de Constantine, où les jeunes ont encore été formidablement accueillis.

Au mémorial dédié à Zighoud Youcef, ils se sont recueillis avec émotion à la mémoire des martyrs du massacre du 8 mai 1945 et de la guerre. Un nouveau moment de partage, un nouveau souvenir gravé dans les consciences.



Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI AS-TU UN SECRET AUPRÈS D'ALLAH ?

8
mai

Par Cheikh Abdelkader Belabdi



Ph © Omar Boulkroum

Louange à Allah qui connaît le secret et ce qui est plus profondément enfoui, qui voit ce que les cœurs renferment et ce que les poitrines dissimulent. Je témoigne qu'il n'est de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et que notre seigneur Mohamed ﷺ est Son serviteur et Son Messenger, celui qui nous a tracé le chemin du salut.

L'une des obligations les plus essentielles pour le croyant est de veiller à la qualité de ce qui existe entre lui et son Seigneur. Car la valeur véritable des actes ne tient pas à leur apparence aux yeux des hommes, mais à leur réalité profonde, telle qu'Allah seul la perçoit. Il l'a dit, Gloire à Lui : « Le Jour où les secrets seront mis à nu et scrutés. » (El-Tariq : 9)

Il arrive que les hommes voient en quelqu'un un modèle de piété alors que cela ne pèse rien auprès d'Allah. Et à l'inverse, un serviteur vivant dans l'ombre peut jouir d'un rang éminent auprès de Son Seigneur, en raison de la sincérité de sa relation avec Lui. La question que chacun doit se poser est donc : Qu'y a-t-il entre moi et Allah ? Ai-je accompli un acte que personne ne voit ? Une dévotion dans la retraite, une larme versée dans l'obscurité, un repentir sincère dont seul Allah est témoin ?

Celui qui assainit sa vie intérieure, Allah assainit ce qu'il montre au monde. Celui qui néglige son for intérieur, l'éclat de ses apparences ne lui sera d'aucun secours. Le Prophète ﷺ l'a rappelé : « Un homme peut accomplir les œuvres des gens du Paradis selon ce qui apparaît aux gens, alors qu'il fait partie des gens de l'Enfer. ». Ce qui compte n'est pas ce que l'on affiche, mais ce qui s'est ancré dans le cœur.

La bonne fin est le fruit d'un long cheminement fondé sur la sincérité, la rectitude intérieure et l'effort sur soi accompli dans l'ombre. Comme l'ont dit les pieux prédécesseurs : « Celui qui réforme son for intérieur, Allah reformera son

apparence. » Si un jour tu te retrouves seul, dis-toi : « Un témoin me surveille. ». Que le croyant accorde donc son plus grand soin à ce qu'il y a entre lui et Allah, car c'est là l'unique fondement sur lequel tout bien s'édifie.

DEUXIÈME PRÊCHE

Puisque ce sont les secrets du cœur qui façonnent les fins de vie, la première exigence pour le croyant est d'entretenir un acte caché entre lui et Allah, que nul ne connaît : une prière surrogatoire, une invocation discrète, une supplication murmurée dans la nuit. Ce sont précisément ces actes qui raffermissent le cœur et renforcent le lien avec Allah. Le Prophète ﷺ a dit : « Sept personnes qu'Allah abritera à l'ombre de Son Trône... et un homme qui a invoqué Allah dans la solitude, et dont les yeux se sont remplis de larmes. »

Il appartient également au croyant de surveiller attentivement son cœur : qu'il ne se laisse pas séduire par la quantité de ses actes ni par la beauté de son apparence.

Car Allah ne regarde pas les formes extérieures, Il regarde les cœurs : « Allah ne regarde ni à vos apparences ni à vos corps, mais Il regarde à vos cœurs et à vos actes ». Le croyant doit re-

douter la mauvaise fin d'une crainte vivifiante qui le pousse à se réformer et à renouveler son repentir.

Veillez donc à purifier vos vies intérieures, et faites en sorte qu'il existe entre vous et Allah des actes que vous êtes seuls à connaître. Ils sont votre provision pour la route, le rempart de votre fermeté dans les épreuves, et votre soutien à l'heure du grand départ. La bonne fin n'est pas une formule que l'on profère à l'instant de la mort, c'est une voie que l'on trace patiemment dans l'ombre, bien avant que la mort ne survienne.

Ô Allah, purifie nos vies intérieures et accorde-nous le succès en tout ce que Tu aimes et agrées. Accorde-nous la sincérité dans la parole et dans l'acte, scelle nos existences par ce qui est bon, fais de nos meilleures œuvres les dernières, et fais du plus beau de nos jours celui où nous Te rencontrerons. Préserve la France, son peuple et tous ceux qui y ont trouvé refuge, et fais que cette société vive dans la sécurité, la paix et la concorde.

Ô Allah, répands Tes bénédictions et Ta paix sur notre Prophète Mohamed ﷺ, sur sa noble famille et sur l'ensemble de ses compagnons.



Récits célestes

86 | LORSQUE LE PASSÉ N'EMPÊCHE PAS LA RENCONTRE

Par Cheikh Abdelkader Belabdi

Les frères de Joseph revinrent enfin vers lui. Ces mêmes visages, disparus depuis des années, se tenaient désormais devant lui dans le palais du dignitaire, épuisés par le voyage, la peur et la faim. Ils ignoraient que l'homme auquel ils s'adressaient était ce même enfant qu'ils avaient jadis jeté au fond du puits. Ils le regardaient en implorant son aide, tandis que la mémoire ouvrait d'un seul coup toutes ses portes : le puits, la tunique, les larmes du père, et la solitude d'une longue absence.

Le passé était présent de tout son poids. Mais Joseph, que la paix soit sur lui, cette fois, n'était plus en position de faiblesse. Le pouvoir était entre ses mains, le droit était de son côté, et ceux qui l'avaient injustement traité se tenaient devant lui, démunis. L'ancienne blessure aurait pu se changer en une vengeance légitime, en de longs reproches, ou en une humiliation destinée à leur faire éprouver ce qu'ils lui avaient fait subir. Mais le Coran conduit la scène vers un tout autre horizon.

Après leur avoir révélé la vérité, alors que leurs cœurs étaient bouleversés par la stupeur et la honte, vinrent ces paroles qui dépassent les limites mêmes de l'instant : « Nul reproche ne vous sera fait aujourd'hui ». Ici, le lecteur ne se trouve pas devant un pardon passager, mais devant une manière coranique d'habiter la mémoire. Car le Coran n'efface pas la blessure,



ne nie pas la trahison, et ne demande pas à l'être humain de feindre que la douleur n'a jamais existé. Il a rapporté l'histoire dans toute la dureté de ses détails : la jalousie, le complot, le puits, la perte, la prison, et ces longues années qui passèrent sur le cœur de Jacob, que la paix soit sur lui, tandis qu'il attendait.

Et pourtant, il n'a pas fait du passé le terme du chemin. Car le problème n'est pas que l'homme se souvienne, mais ce qu'il fait de ce dont il se souvient. La blessure peut se changer en une rancœur sans fin, comme elle peut devenir une porte ouverte vers la compréhension de la douleur, puis vers son dépassement. Ainsi, le pardon de Joseph, que la paix soit sur lui, ne fut pas un oubli, mais le refus de laisser le passé gouverner ce qui restait de la vie.

La mémoire ne devient pas dangereuse lorsqu'elle conserve la douleur... mais lorsqu'elle fait obstacle à la miséricorde. C'est de là que vient la singularité de cette scène coranique. Les frères de Joseph ne redevinrent pas soudain innocents, et Joseph ne perdit pas soudain la mémoire. Mais quelque chose d'autre naquit au-dessus de la trace ancienne : la miséricorde. C'est pourquoi il ne dit pas : « Rien ne s'est passé. » Il dit plutôt : « Nul reproche ne vous sera fait aujourd'hui », comme si la Révélation enseignait à l'homme que la fraternité véritable ne se fonde pas sur l'effacement du passé, mais sur le refus de laisser ce passé détruire ce qui relève encore de l'humain.

Ainsi, cette histoire est restée bien plus qu'un ancien récit familial. Elle dévoile une question qui revient sans cesse dans la vie des individus comme dans celle des peuples : que faisons-nous de la mémoire douloureuse ? La portons-nous comme un témoignage rendu à la vérité, ou la transformons-nous en un mur qui empêche toute rencontre ?

Les nations, elles aussi, portent leur mémoire : des guerres, des injustices, des blessures qui ne disparaissent pas aisément. Il ne leur est pas demandé d'effacer cette mémoire, car l'oubli total n'est pas toujours justice, ni fidélité à la vérité. Mais le danger commence lorsque le passé devient la seule langue que nous sachions parler.

Alors, l'être humain n'est plus capable de voir l'autre qu'à travers sa propre blessure.

Quant au Coran, il ouvre une autre voie : que la vérité demeure présente, sans que la miséricorde s'éteigne, que la douleur soit reconnue, sans qu'elle se transforme en destin permanent.

C'est pourquoi Joseph, que la paix soit sur lui, ne fut pas faible lorsqu'il pardonna, il se tenait au contraire au sommet de la force. Car la vengeance peut parfois être plus facile que le pardon : pardonner exige la capacité de triompher de soi-même, et non seulement des autres. Dans un monde où se multiplient les mémoires blessées, et où les discours de haine prennent de plus en plus d'ampleur, cette histoire paraît plus proche de nous que jamais. Non pas parce qu'elle offrirait une solution politique toute faite, mais parce qu'elle reconstruit l'être humain de l'intérieur, et lui rappelle que la mémoire peut être un pont, comme elle peut devenir une prison.

Rien n'est plus difficile, peut-être, que de se souvenir... puis de pardonner. Mais l'instant où Joseph, que la paix soit sur lui, prononça ces mots : « Nul reproche ne vous sera fait aujourd'hui », ne fut pas seulement la fin de la douleur, il fut le commencement d'une fraternité nouvelle, fondée non sur le déni du passé, mais sur la capacité de le dépasser.

Comme si la tunique, sortie un jour souillée par le mensonge, revenait finalement porteuse du parfum de la rencontre.

Ainsi, la Révélation demeure, dans son sens le plus profond, non pas un appel à l'oubli, mais une invitation à purifier la mémoire, afin que l'humanité ne perde jamais sa capacité de rencontre.



LE SAVIEZ VOUS ?

91

MÉMOIRE VIVE

Par Cheikh Khaled Larbi

Saviez-vous que les peuples meurent parfois moins de leurs blessures que du silence qui les enterre ? Que certaines dates traversent les générations comme des braises sous la cendre ?

✓ 8 mai 1945 : mémoires en miroir

Le 8 mai 1945 est célébré en Europe comme le jour de la victoire contre le nazisme, tandis qu'en Algérie cette même date demeure liée à l'une des pages les plus douloureuses de son histoire contemporaine. Alors que les cloches sonnaient la paix sur le continent européen, des milliers d'Algériens manifestaient à Sétif, Guelma et Kherrata pour réclamer davantage de justice, de dignité et la reconnaissance des promesses faites durant la guerre. Les événements qui suivirent laissèrent une cicatrice profonde dans la mémoire algérienne. De nombreux musulmans algériens avaient pourtant combattu dans les rangs de l'armée française durant la Seconde Guerre mondiale. Beaucoup quittèrent leurs villages, leurs familles et leurs terres pour défendre une liberté qu'ils espéraient universelle. Certains ne revinrent jamais. D'autres rentrèrent avec l'espoir qu'après tant de sacrifices, une nouvelle page plus juste pourrait enfin s'écrire entre les peuples.

✓ Empêcher l'oubli

La mémoire n'a pas vocation à raviver la haine, mais à empêcher l'oubli. Une mémoire apaisée ne consiste pas à effacer les douleurs ni à nier les responsabilités.

Elle consiste à regarder l'Histoire avec honnêteté, sans vengeance et sans amnésie. Car les peuples grandissent lorsqu'ils ont le courage de reconnaître leurs blessures sans transmettre la rancœur à leurs enfants. Le Saint Coran nous enseigne l'équilibre même dans les périodes les plus sensibles. Allah dit : « Ô vous qui avez cru ! Soyez fermes pour Allah et témoins avec équité. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Soyez justes : cela est plus proche de la piété. » (Sourate El-Ma'ida, verset 8).

✓ Fraternité des mémoires

Transmettre l'Histoire avec sagesse est une responsabilité. Car une mémoire sans vérité devient propagande, tandis qu'une mémoire sans miséricorde devient poison. Nos jeunes ont besoin d'apprendre que l'on peut aimer ses racines sans détester celles des autres, et que la dignité n'exige ni l'insulte ni l'effacement. La fraternité des mémoires commence lorsque chacun accepte d'écouter la douleur de l'autre sans abandonner la sienne. Entre oubli et obsession, il existe un chemin plus difficile mais plus noble : celui de la justice, de la lucidité et de la paix.

Saviez-vous que les nations se reconstruisent par la vérité quand les cœurs se reconstruisent par l'humanité ? Saviez-vous qu'une mémoire honorée avec sagesse peut devenir une lumière pour l'avenir au lieu d'une blessure pour l'éternité ?

Regard fraternel

105 | MÉMOIRE DES BLESSURES ET APPEL À LA MISÉRICORDE

Par Nassera Benamra

Le 8 mai 1945 ne résonne pas de la même manière des deux rives de la Méditerranée. En France, cette date est marquée par un jour férié qui commémore la victoire sur le nazisme et le rétablissement de la liberté en Europe. A l'inverse, en Algérie, elle évoque les tragédies des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata, une mémoire douloureuse transmise pour que les générations futures ne l'oublient pas.

Une même date peut incarner des récits multiples, des blessures variées et des émotions diverses. Dès lors, une question complexe mais pertinente se pose : est-il possible d'accueillir la mémoire de l'autre sans pour autant abandonner la sienne ? Peut-on vraiment écouter la douleur de l'autre sans craindre qu'elle n'affecte la sienne ?

Habiter une même histoire autrement

Les traditions spirituelles nous rappellent souvent qu'il est possible de tenir ensemble vérité et miséricorde. La mémoire n'a peut-être de sens que lorsqu'elle permet encore aux hommes de se parler, de se comprendre, plutôt que de rester enfermés dans des blessures qui se répondent sans fin.

Car cette histoire appartient, d'une certaine manière, aux deux peuples, français et algérien. Derrière les douleurs et les fractures de l'Histoire, il y eut aussi des destins mêlés. Des musulmans d'Algérie sont morts pour la France durant la Seconde Guerre mondiale. Beaucoup



de combattants algériens, engagés aux côtés des soldats français, avaient choisi de lutter contre le nazisme avec l'espoir qu'au bout de cette guerre viendraient davantage de justice, de dignité et peut-être une autre place pour leur propre peuple.

Il ne s'agit pas ici de revenir sur tous les débats historiques, largement connus et souvent douloureux. Ce rappel veut simplement préserver un ton apaisé, méditatif, éloigné de l'accusation.

Le but n'est ni de comparer les souffrances ni de hiérarchiser les mémoires, mais de s'interroger sur la possibilité d'une écoute des deux côtés. Car reconnaître la douleur de l'autre n'efface pas la sienne, cela ouvre peut-être seulement un chemin pour continuer à se regarder avec humanité.

La mémoire honore les morts, la miséricorde protège les vivants

Les traditions monothéistes peuvent-elles répondre aux questions suivantes : que faire de la douleur héritée de l'Histoire ? Comment rester fidèle à une mémoire blessée sans transformer cette blessure en haine permanente ?

En islam, l'être humain ne se réduit ni à ses blessures ni à ses besoins matériels, il porte en lui une aspiration profonde à la justice, à la dignité et à la liberté. L'islam rappelle ainsi qu'aucune paix durable ne peut se construire sur l'effacement des injustices ou sur le silence imposé aux mémoires blessées.

Mais cette quête de justice ne peut être séparée de la miséricorde, si présente dans la tradition musulmane. Résister à l'injustice ne signifie pas laisser la haine s'installer dans les cœurs. Reconnaître une douleur historique ne veut pas dire enfermer les générations futures dans une hostilité sans fin. Il s'agit plutôt de chercher un chemin exigeant où la fidélité à la vérité reste liée à la compassion, à la dignité humaine et à la responsabilité envers les vivants.

Dans la tradition chrétienne, la mémoire des blessures ne peut être dissociée de l'appel au pardon et à l'amour du prochain. Le message évangélique rappelle que la justice ne prend tout son sens que lorsqu'elle s'ouvre à la miséricorde, et que le refus de pardonner peut enfermer l'être humain dans une mémoire douloureuse.

Cela ne signifie ni oublier l'injustice, ni nier la vérité des souffrances, mais apprendre à dépasser la logique de la vengeance, afin de préserver ce qui reste essentiel : la dignité humaine, les relations et la possibilité d'un avenir commun. Le pardon ne gomme pas la mémoire. Il la travaille, la transforme, et tente d'en faire non plus une prison intérieure, mais un chemin, souvent fragile, vers la réconciliation.

Dans le judaïsme, la mémoire occupe une place importante. Elle ne se limite pas au souvenir du passé. Cette mémoire s'accompagne aussi d'une exigence éthique forte : ne pas laisser la douleur refermer le cœur sur l'autre, et rappeler que la justice engage la responsabilité humaine dans la vie commune.

Dans la tradition chrétienne, la mémoire des blessures ne peut être dissociée de l'appel au pardon et à l'amour du prochain. Le message évangélique rappelle que la justice ne prend tout son sens que lorsqu'elle s'ouvre à la miséricorde, et que le refus de pardonner peut enfermer l'être humain dans une mémoire douloureuse.

Cela ne signifie ni oublier l'injustice, ni nier la vérité des souffrances, mais apprendre à dépasser la logique de la vengeance, afin de préserver ce qui reste essentiel : la dignité humaine, les relations et la possibilité d'un avenir commun. Le pardon ne gomme pas la mémoire. Il la travaille, la transforme, et tente d'en faire non plus une prison intérieure, mais un chemin, souvent fragile, vers la réconciliation.

Dans le judaïsme, la mémoire occupe une place importante. Elle ne se limite pas au souvenir du passé. Cette mémoire s'accompagne aussi d'une exigence éthique forte : ne pas laisser la douleur refermer le cœur sur l'autre, et rappeler que la justice engage la responsabilité humaine dans la vie commune.





Résonances abrahamiques

30 | UN REGARD CHRÉTIEN SUR LA COLONISATION EN ALGÉRIE

Par Raphaël Georgy

Né en Algérie, le prêtre dominicain Pierre Claverie (1938-1996) analyse la « bulle coloniale » dans laquelle les Français vivaient, coupés des Algériens. Une analyse qui le poussera à revenir en Algérie après l'Indépendance avec un regard neuf, avant de devenir évêque d'Oran.

« L'enfance et la jeunesse de Pierre Claverie se dérouleront presque uniquement à Alger, hormis les vacances d'été en France : cela marquera son premier regard sur l'Algérie, les Arabes et l'islam », raconte Jean-Jacques Pérennès, dominicain et auteur de *Pierre Claverie, un Algérien par alliance* (Cerf, nouvelle édition 2018), qu'il a bien connu. Celui qui deviendra évêque d'Oran passe toute sa jeunesse à Alger sans vraiment rencontrer les « Arabes », comme on disait alors, hormis la femme de ménage qui venait à la maison, à Bab-el-Oued, de cette famille pied-noir de souche béarnaise et catholique.

« Je n'ai jamais eu d'amis arabes, ni dans l'école de mon quartier d'où ils étaient absents, ni au lycée où ils étaient peu nombreux et où la guerre d'Algérie commençait à créer un climat explosif, reconnaît Pierre Claverie. Nous n'étions pas racistes, seulement indifférents. Ils faisaient partie du paysage de nos sorties, du décor de nos rencontres et de nos vies. Ils n'ont jamais été des partenaires. »

Dans des lettres à sa famille et dans ses écrits personnels, il raconte que même les gens les

mieux intentionnés semblent ignorer qu'un Autre était là. « L'idéologie laïque de la République contribua, d'ailleurs, à accuser la distance avec le monde des musulmans », note son biographe. « J'ai mis longtemps à percevoir le racisme ambiant, écrit Pierre Claverie. Mon père ne parlait pas des Arabes, il vivait dans son monde à lui, celui de la TSF et de la musique. Ma mère, issue du peuple, était ennoblie par sa bonté, elle avait horreur de la vulgarité. Les indigènes la respectaient et l'aimaient, les pauvres surtout... Puis, j'ai remarqué que les adultes, voisins ou amis, parlaient des Arabes avec crainte ou dédain. » Témoignage simple et bouleversant d'une République française qui, alors qu'elle émancipe les Français de métropole par une école désormais gratuite, laïque et obligatoire, entretient en Algérie les inégalités et les discriminations.

« L'expression 'bulle coloniale' apparaît dans ses écrits, remarque Pérennès. Elle reviendra souvent ensuite pour caractériser cet enfermement dont il cherchera un jour à se libérer. » Claverie dénonce l'image que les Français de métropole se font de l'Algérie : « Je crois que nous sommes depuis longtemps dans l'illusion. [...] J'avoue que j'ai découvert dans un livre la révolte de Sétif en 1945, ce coup de semonce, loin de nous faire réfléchir, nous a incités à redoubler de vigilance pour défendre nos droits, nous donnant l'occasion de passer sous silence pas mal de nos devoirs. Notez que je n'incrimine pas : je constate que nous avons cé-



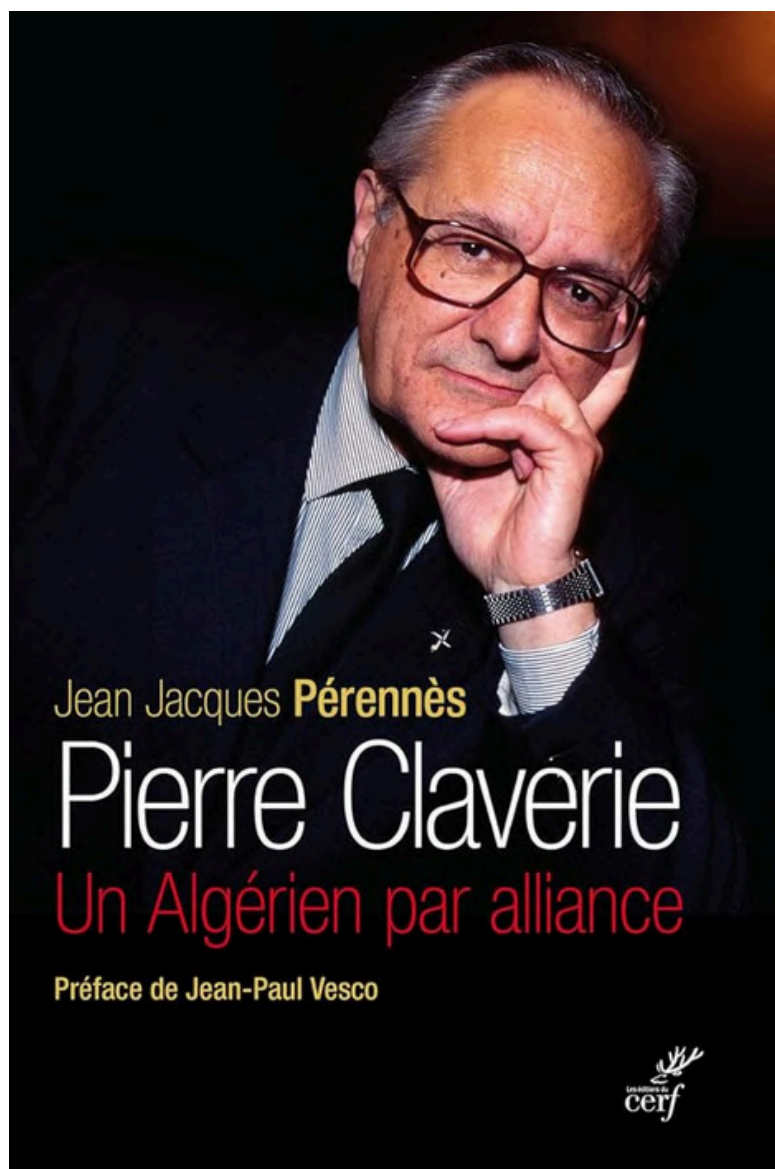
dé à la pente naturelle et qu'à aucun moment nous n'avons tâché de regarder le problème sous l'angle de l'adversaire... Je ne juge pas, mais j'essaie de comprendre comment nous en sommes arrivés là. Nous n'avons RIEN fait, nous les Claverie pour nous informer de la véritable situation des Arabes, sortis des contacts amicaux avec tous les Arabes que nous connaissions. »

« Le fait est que j'étais passé complètement à côté du peuple musulman alors qu'il constituait les neuf dixièmes de mon environnement humain... J'ai pu vivre vingt ans dans ce que j'appelle maintenant une 'bulle coloniale', sans même voir les autres », poursuit-il.

Outre les idéaux d'égalité républicaine bafoués, c'est le discours de l'Église qu'il pointe du doigt. « Plus grave à ses yeux, le christianisme n'avait guère ouvert de brèche dans cette ignorance de l'Autre », écrit son biographe. « J'ai dû entendre de nombreux sermons sur l'amour du prochain, car j'étais aussi chrétien et même scout, sans jamais réaliser que les Arabes étaient aussi mon prochain, écrit Claverie, avant d'arriver à cette conclusion : « Il a fallu une guerre pour que la bulle éclate ».

« Sa découverte (de l'islam) allait le conduire, peu à peu et au-delà, à voir les choses autrement et à appartenir avec passion non seule-

ment à son pays (l'Algérie), mais surtout à son peuple », analyse Jean-Jacques Pérennès.



Jean Jacques Pérennès

Pierre Claverie

Un Algérien par alliance

Préface de Jean-Paul Vesco

« J'acquiers la conviction personnelle qu'il n'y a d'humanité que plurielle et que, dès que nous prétendons, dans l'Église catholique, nous en avons la triste expérience au cours de notre histoire, posséder la vérité ou parler au nom de l'humanité, nous tombons dans le totalitarisme et dans l'exclusion. Nul ne possède la vérité, chacun la recherche, il y a certainement des vérités objectives mais qui nous dépassent tous et auxquelles on ne peut accéder que dans un long cheminement où, en recomposant peu à peu cette vérité-là, en glanant dans les autres cultures, dans les autres types d'humanité, ce que les autres aussi ont vécu, ce qu'ils peuvent porter aussi comme étant la vérité. Je suis croyant, je crois qu'il y a un Dieu, mais je n'ai pas la prétention de posséder ce Dieu-là, ni par

le Jésus qui me le révèle, ni par les dogmes de ma foi. On ne possède pas Dieu. On ne possède pas la vérité et j'ai besoin de la vérité des autres. C'est l'expérience que je fais aujourd'hui avec des milliers d'Algériens dans le partage d'une existence et de questions que nous nous posons tous. »

Au soir de sa vie, Pierre Claverie écrit : « J'ai vécu en étranger toute ma jeunesse. Avec vous, en apprenant l'arabe, j'ai surtout appris à parler et à comprendre le langage du cœur, celui de l'amitié fraternelle où communient les races et les religions. Là encore, j'ai la faiblesse de croire que cette amitié résiste au temps, à la distance, à la séparation. Car je crois que cette amitié vient de Dieu et conduit à Dieu. » ■



L'islam

ou la civilisation du souvenir

Par **Hanane Saïdi**

On l'oublie trop souvent. Le premier mot que l'ange Gabriel transmet au Prophète Mohammed (pssl) sur le mont Hira fut une injonction à transmettre. Iqra. Lis. Récite. Et ce que l'on récite, ce que l'on lit à voix haute, c'est précisément ce qui ne doit pas se perdre. La Révélation s'inaugure ainsi par un geste mémoriel.

Avant même que la communauté musulmane n'existe, le pacte fondateur engage le croyant à conserver, à dire à nouveau ce qui lui a été confié. Pour que nul n'oublie et pour que le temps ne puisse pas éroder ce qui doit exister.

De cette source initiale découle une donnée que les commentateurs classiques avaient pleinement aperçue : l'islam est, dans son économie spirituelle profonde, une religion du souvenir. Le terme *dhikr*, qui désigne à la fois l'évocation de Dieu, la mention, la remémoration et le rappel, structure l'expérience religieuse du croyant. Il est l'un des noms mêmes du Coran.

La langue arabe condense ici quelque chose que les langues européennes peinent à dire d'un seul mot : se souvenir, c'est rendre présent ce qui menace de s'effacer, et c'est aussi adorer. Le Coran martèle cette injonction avec une insistance dont on mesure rarement l'ampleur. Plus de deux cent cinquante occurrences de la racine dh-k-r parsèment le texte. « Souvenez-

vous de Moi, Je Me souviendrai de vous », dit le verset 152 de la sourate al-Baqara. « Rappelle, car le rappel est utile aux croyants », enjoint la sourate 51 (adh-Dariyat).

La fonction du Prophète (pssl) lui-même est constamment ramenée à cette opération du rappel. Il n'apporte pas une nouveauté pure mais une remémoration. Le message qu'il transmet, dit le Coran, est celui-là même qu'avaient porté Noé, Abraham, Moïse et Jésus.

L'islam se pense comme l'anamnèse, le rappel actif, d'une vérité originelle que l'humanité avait laissé s'éroder. D'où la place centrale, dans le texte, des *qisas al-anbiyā'*, ces récits prophétiques qui occupent une part considérable du Coran.

Loin d'être des digressions narratives, ils constituent une pédagogie de la mémoire. Le mot *'ibra*, qu'on traduit faiblement par « leçon », désigne précisément le passage de l'événement passé au sens présent : franchir, traverser le récit pour en tirer une intelligibilité actuelle.

Le destin des peuples disparus, des civilisations englouties, des prophètes éprouvés, tout cela n'est pas raconté pour distraire mais pour avertir. Celui qui médite ainsi ne regarde plus seulement vers l'avant. Il regarde derrière, et c'est cette double vision qui le constitue en sujet moral. La civilisation islamique a tiré de ces principes une remarquable culture de la commémoration.

Le pèlerinage de La Mecque en offre l'exemple le plus saisissant. Tourner autour de la Kaaba, courir entre Safâ et Marwa, lancer des cailloux

à Mina, sacrifier une bête à l'imitation d'Abraham : chacun de ces gestes rejoue, dans le corps même du fidèle, un épisode immémorial. La mémoire devient ici incarnée, performative. Le pèlerin ne se contente pas de penser à Hâjar courant dans le désert pour son fils Ismaël, il refait ses pas.

Aucune théologie n'a poussé aussi loin l'idée que la mémoire est d'abord une affaire de corps avant d'être un travail de l'esprit.

Le calendrier hégirien jalonne l'année de stations mémorielles. 'Ashûrâ rappelle la délivrance du prophète Moussa (Moïse), et de son peuple, et pour les chiïtes, le martyr de Husayn à Karbala. Laylat al-Qadr commémore la nuit où la Révélation descendit. Ramadan tout entier est l'institution annuelle d'un retour vers le texte fondateur. Quant au Mawlid, dont les juristes ont débattu, il manifeste, par-delà les controverses, l'irrésistible besoin des sociétés musulmanes de fixer dans le temps l'événement de la naissance du Prophète.

Que reste-t-il de tout cela dans nos sociétés contemporaines ? La question mérite d'être posée sans complaisance.

À l'heure où l'accélération du temps numérique pulvérise l'attention, où les générations cessent parfois de se parler, où l'instant tend à recouvrir le passé comme l'oubli les manuscrits, le legs islamique sur la mémoire prend une portée nouvelle.

La *ghafla*, cette négligence distraite que le Coran dénonce comme l'une des affections cardinales de

l'âme, n'a peut-être jamais autant menacé qu'aujourd'hui. Nous vivons une époque où l'on remplace la mémoire par l'archive, et l'archive elle-même se dématérialise jusqu'à devenir évanescence.

Se souvenir n'est pas seulement honorer ceux qui nous ont précédés.

C'est aussi se constituer comme communauté, comme civilisation, mais aussi comme sujet capable de discernement.

Commémorer, dans la perspective qu'ouvre l'islam, n'est pas regarder en arrière par lassitude du présent. C'est puiser dans le passé la matière même d'une fidélité à venir. Sans souvenir, pas de communauté. Sans transmission, pas de civilisation.

Et sans rappel, l'âme s'égaré. ■



Notre mosquée



Ph © BNF Gallica / Agence Rol

74 | LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS, TÉMOIN D'UNE POLITIQUE DE MÉMOIRE ET DE RECONNAISSANCE

Par Nassera Benamra

« Paris qui a accueilli tous les cultes, qui a permis d'édifier des églises et des temples consacrés à toutes les religions a compris que l'islam ne devait pas être banni de la terre de France. Ainsi, nous aurons notre maison. »

Extrait du discours de Si Kadour Benghabrit, octobre 1922

On croit souvent tout savoir de la Grande Mosquée de Paris, on en retient son inauguration en juillet 1926, son architecture arabo-andalouse, ou encore l'hommage rendu aux soldats musulmans morts pour la France durant la Grande Guerre.



On oublie parfois l'essentiel, ce lieu n'est pas seulement un édifice religieux, il est aussi un chapitre de l'histoire de France. La Grande Mosquée de Paris raconte les liens profonds entre la France et ses citoyens musulmans. Elle porte une mémoire faite de fidélités, de sacrifices et de reconnaissance. Elle est à la fois un lieu de prière, un repère spirituel et un témoin concret de l'histoire nationale.

« Les soldats du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie ou des autres régions africaines, ont combattu côte à côte avec les soldats français. Ensemble ils sont tombés, ensemble ils ont été ensevelis. Amis musulmans, c'est peut-être un des vôtres qui dort là-bas, sous les voûtes de l'Arc triomphal... »

Paul Fleurot, conseiller municipal du Ve arrondissement

Notre mosquée ne naît pas en 1922 comme un simple projet architectural, elle s'inscrit dans une histoire plus profonde, celle des soldats musulmans morts pour la France durant la Première Guerre mondiale. Des milliers de musulmans venus d'Afrique du Nord, du Sénégal et d'ailleurs ont combattu sous le drapeau français. Leur engagement et leur sacrifice ont profondément marqué la mémoire nationale.

C'est dans ce contexte qu'émerge l'idée d'un lieu de reconnaissance, pensé comme un hommage à leur dévouement. La Grande Mosquée de Paris devient alors plus qu'un projet, mais une promesse tenue à ceux qui sont tombés. Comprendre cette origine, c'est comprendre la place singulière qu'elle occupe aujourd'hui. Elle ne parle pas depuis une abstraction, mais depuis une histoire vécue. C'est ce qui fonde sa légitimité à prendre la parole sur la mémoire, le dialogue et la place des musulmans dans le récit national.

Lors de la pose de la première pierre en 1922, le maréchal Lyautey donne une dimension profondément symbolique à ce projet. Ses mots restent associés à ce moment fondateur :

« Quand s'érigera le minaret que vous allez construire, il ne montera vers le beau ciel de l'Île-de-France qu'une prière de plus, dont les tours catholiques de Notre-Dame ne seront point jalouses. »

Maréchal Lyautey, 1922

A travers cette parole, c'est l'idée d'une France capable d'accueillir plusieurs mémoires spirituelles qui s'exprime.

Le 15 juillet 1926, la Grande Mosquée de Paris est inaugurée par le président de la République Gaston Doumergue. Sans figer son discours dans une citation unique dont les formulations varient selon les sources, les archives de l'époque montrent la reconnaissance de la Nation française envers les soldats musulmans morts pour elle, et la volonté d'inscrire l'islam dans le récit national.

« La république française admet et protège toutes les croyances. Quelle que soit la voie que l'être humain se fraie vers son idéal, cette voie nous est sacré, nous la respectons et nous entourons ceux qui la suivent d'une égale sollicitude. Cette égalité devant nos lois, des consciences humaines et de leurs élans sincères est la marque de notre démocratie, les penseurs musulmans ont, nous le

savons, exalté le respect de la dignité individuelle savons, exalté le respect de la dignité individuelle et de la liberté humaine : ils ont appelé de leurs souhaits le règne d'une large Fraternité et d'une justice égale. La démocratie n'a pas d'autres fondement que ceux-là ».

Discours de G. Doumergue, 15 juillet 1926

L'inauguration dépasse ainsi le cadre religieux. Elle devient un geste d'État, où mémoire, gratitude et histoire se rejoignent. Aujourd'hui, la Grande Mosquée de Paris est un lieu de prière, de culture et de transmission. Mais elle demeure aussi un lieu de mémoire qui relie les soldats tombés, les parcours migratoires, et l'histoire contemporaine de la France. Elle n'est pas seulement un héritage mais est une continuité d'un lien ancien entre la France et l'islam, inscrit dans l'histoire, et encore vivant aujourd'hui. ■



LA JEUNESSE FRANÇAISE DE CONFESSION MUSULMANE

Découvrons-la

31- LES JEUNES ET LEUR RÔLE DANS LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE

Par Cheikh Abdelali Mamoun

– Maman, Maman !

– Oui, que ce passe t-il ma chérie ?

– Non, rien de grave, juste qu’aujourd’hui, en passant devant la mairie, j’ai remarqué la présence d’un grand nombre de gens regroupés devant une sorte de monument. Je me suis donc rapproché afin de comprendre ce qu’ils faisaient là.

Ensuite, une dame avec une écharpe tricolore prit la parole et commença à citer les noms des personnes gravées sur ce monument de marbre, lequel était, d’ailleurs, très joli. Ensuite, ils ont posé des gerbes de fleurs et ils ont chanté la marseillaise. Peux tu m’expliquer pourquoi ils ont fait ça ?

– Cela s’appelle une cérémonie de commémoration.

– Oui c’est vrai, c’est exactement le terme utilisé par une personne à qui j’ai posé la question. Mais franchement, j’ai rien compris, tu peux m’éclairer s’il te plaît ?

– Et bien écoutes ma chérie, Une commémoration comme son nom l’indique consiste à raviver la mémoire d’un évènement historique important. Et là, en l’occurrence, il s’agit de se rappeler la victoire des alliés le 8 mai 1945 sur le régime nazie en Allemagne qui avait occupé presque toute l’Europe et avait provoqué une guerre à l’échelle mondiale.

Cette guerre a provoqué la mort de plus de soixante millions d’individus à travers le monde entier et sur tous ses continents.

– Oui, maman, on a étudié ça à l’école : Et même que c’est à cause de la folie d’Hitler, l’homme aux ambitions démesurées qui voulait dominer le monde.

– Et oui ma fille, les hommes parfois peuvent représenter le mal absolu et il est donc important de se rappeler et de commémorer le jour où ont cessé toutes ses atrocités qui ont plongé tous les habitants de la planète dans le chaos le plus total.



– Oui, maman, tu as raison et je remercie Dieu de nous avoir épargné d'avoir à vivre cette période noire de l'histoire.

– Eh bien ma chérie, si nous avons réussi cela en évitant une nouvelle guerre mondiale, c'est aussi grâce à ces commémorations, générations après générations, pour ne pas oublier cette période sombre de l'humanité et empêcher quiconque de reproduire cela.

– C'est vrai maman, tu as raison. Mais en revisualisant cette assemblée, je constate qu'il n'y avait pas beaucoup de jeunes, Maman !

La mère soupira et dit :

– Hélas ma fille, les jeunes ne s'intéresse pas beaucoup à ce genre de manifestations alors qu'il est très important de rendre hommage à tous ces hommes et toutes ces femmes qui se sont sacrifiés pour stopper cette hécatombe. Le danger, c'est que si on n'habitue pas la jeunesse à assister à ce genre de cérémonie, on risque de laisser tomber notre histoire dans l'oubli, ce qui serai dramatique.

C'est pour cette raison que les noms des personnes fusillés dans notre ville, par l'armée Nazie, ont été cité et qu'une gerbe de fleurs continuera à leur rendre hommage tous les ans à cette même date.

– Ok, je comprends maintenant pourquoi ils étaient réunis sur le parvis de la mairie !

– En effet ma chérie, se rappeler du passé est aussi important que de réfléchir à son avenir. Et comme disait William Shakespear : « La mémoire est la sentinelle de l'esprit ».

– Et bien, c'est décidé maman, l'année prochaine inchâ Allah, on assistera à la cérémonie avec les autres citoyens de notre commune.

– Inchâ Allah, ma chérie.



Le Coran m'a appris

49 | LE CORAN COMME TÉMOIN

Par Cheikh Khaled Larbi

Le Coran m'a appris que la lumière descend parfois là où le monde ne voit que l'obscurité Et que les cœurs sincères retrouvent un chemin même après s'être perdus dans la nuit.

Le Saint Coran n'est pas seulement un Livre récité lors des prières, des cérémonies ou des grands événements de la vie. Il est une école de l'âme, une éducation de l'intelligence, une réforme du cœur et une boussole pour l'existence humaine. Depuis plus de quatorze siècles, il façonne des générations d'hommes et de femmes en leur apprenant à regarder le monde avec vérité, justice et miséricorde.

Le Coran m'a appris que la valeur d'un être humain ne dépend ni de son origine, ni de sa richesse, ni de son apparence, mais de sa piété et de sa droiture. Allah dit :

« **Le plus noble d'entre vous auprès d'Allah est le plus pieux.** »

Sourate El-Houjourat, verset 13

Dans un monde souvent dominé par les classements sociaux, les discriminations et les apparences, ce verset demeure une révolution morale. Il rappelle que la dignité humaine est sacrée et que la supériorité véritable réside dans la sincérité du cœur et la noblesse du comportement.

Le Coran m'a appris que la justice est un devoir sacré, même lorsqu'elle va contre nos intérêts



ou nos émotions. Allah dit :

« **Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injus-tes. Soyez justes : cela est plus proche de la piété.** »

Sourate El-Ma'ida, verset 8

Cette parole est immense. Elle enseigne que le croyant ne doit pas être gouverné par la colère, l'orgueil ou la vengeance. La justice musulmane authentique ne change pas selon les personnes, les origines ou les circonstances. Elle exige l'équilibre même dans les moments de tension. Le Coran m'a appris que les épreuves ne sont pas toujours des punitions. Certaines deviennent des chemins de retour vers Allah, des réveils spirituels ou des purifications intérieures. Allah dit :

« **C'est peut-être que vous détestez une chose alors qu'elle est un bien pour vous.** »

Sourate El-Baqara, verset 216



Ph © Tournez S'Il Vous Plaît Production

Combien de personnes ont découvert la profondeur de leur foi après une maladie, une solitude, une perte ou une injustice ? L'histoire des prophètes en est remplie.

Yousouf fut jeté dans un puits avant de devenir un homme d'autorité.

Moussa dut fuir avant de recevoir la révélation.

Maryam connut l'épreuve avant l'honneur.

Et notre Prophète ﷺ traversa le rejet avant l'ouverture des cœurs.

Le Coran m'a appris que la patience n'est pas la faiblesse. Au contraire, elle est une force intérieure immense. La patience du croyant n'est ni résignation ni passivité, elle est la capacité de rester droit lorsque tout pousse à l'effondrement.

Le Prophète ﷺ disait : « La véritable patience est celle du premier choc. »

Le Coran m'a appris que la parole possède un poids immense. Un mot peut réparer un cœur ou le briser. Allah dit :

« Et dites aux gens de bonnes paroles. »

Sourate El-Baqara, verset 83

Dans une époque marquée par les insultes, les humiliations publiques et la brutalité verbale, cette éthique coranique retrouve une importance capitale. Le croyant n'est pas seulement responsable de ses actes, il est aussi responsable de ses mots.

Le Coran m'a appris que la connaissance est une lumière. Le premier mot révélé fut :

« Lis ! »

Sourate El'Alaq, verset 1

Ce commencement n'est pas anodin. La civilisation musulmane s'est construite autour du savoir : bibliothèques, sciences, médecine, astronomie, jurisprudence, philosophie, mathématiques, transmission du langage et préservation des manuscrits.

Des savants comme Ibn Sina, El-Khawarizmi ou Ibn Khaldoun considéraient la recherche du savoir comme une forme d'adoration lorsqu'elle était guidée par l'éthique et l'utilité.

Le Coran m'a appris que la miséricorde est au cœur du message islamique. Chaque sourate, sauf une, commence par : « Au nom d'Allah, le

Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. »
Le Prophète ﷺ était lui-même décrit comme « **une miséricorde pour les mondes** » (Sourate El-Anbiya', verset 107).

Cette miséricorde concernait : les pauvres, les orphelins, les voisins, les animaux, les voyageurs, les personnes âgées et même les ennemis lorsqu'ils déposaient les armes.

L'histoire rapporte qu'une femme entra au Paradis pour avoir donné à boire à un chien assoiffé, tandis qu'une autre fut condamnée pour avoir maltraité un animal. Cela montre que la spiritualité musulmane ne se limite pas aux rites, elle englobe la manière de traiter toute créature vivante.

Le Coran m'a appris que l'homme a besoin de silence pour entendre son âme. Beaucoup des plus grandes révélations spirituelles se produisirent dans le retrait, la contemplation et la solitude : la grotte de Hira', les invocations nocturnes, les moments de méditation ou encore les larmes discrètes des pieux.

Dans un monde saturé de distractions permanentes, retrouver quelques instants de silence devient presque un acte de résistance spirituelle.

Le Coran m'a appris que l'équilibre est une voie de sagesse. L'islam refuse les extrêmes : excès dans la dureté, excès dans le laisser-aller, fanatisme, orgueil spirituel ou négligence morale.

Allah décrit la communauté musulmane comme « **une communauté du juste milieu** » (Sourate El-Baqara, verset 143).

Cet équilibre concerne la spiritualité, le travail, la famille, les émotions, la citoyenneté et même la manière de pratiquer la religion.

Le Coran m'a appris enfin que l'espérance ne doit jamais mourir. Même après les fautes, les épreuves ou les égarements, Allah ouvre la porte du retour :

« **Ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah.** »

Sourate Ez-Zumar, verset 53

Ce verset a sauvé des cœurs brisés, relevé des pécheurs et redonné une dignité à des milliers d'êtres humains. Il rappelle que tant que le



souffle demeure, le retour vers Allah reste possible.

Et peut-être est-ce là la plus grande leçon du Coran : apprendre à vivre sur terre sans oublier le ciel, marcher parmi les hommes sans perdre son âme, et porter la lumière même lorsque l'époque traverse l'obscurité.

Le Coran m'a appris que les mots d'Allah guérissent parfois ce que les hommes ne peuvent réparer. Et que celui qui éclaire son cœur par la Révélation, finit toujours par retrouver la paix intérieure. ■



SABIL *éclats spirituel
de la semaine*
AL-IMAN 109

Quand la foi éclaire, les blessures deviennent lumière

Par Cheikh Khaled Larbi

Il existe dans la vie des chemins visibles et d'autres invisibles. Les premiers conduisent vers les villes, les maisons, les métiers et les responsabilités du quotidien. Les seconds conduisent vers Allah. Et c'est ce chemin-là que les anciens appelaient : Sabil al-Iman, la voie de la foi.

La foi, dans la tradition musulmane, n'a jamais été réduite à une simple appartenance culturelle ou à quelques rites accomplis machinalement. Elle est un mouvement intérieur. Une orientation du cœur. Une lumière qui transforme la manière de voir le monde, les êtres et soi-même.

Les savants disaient souvent que la foi augmente et diminue. Elle augmente par l'obéissance, la sincérité, la science utile et le rappel d'Allah. Elle diminue par la négligence, l'injustice, l'orgueil et l'oubli spirituel. Cette compréhension est essentielle, car elle rappelle au croyant que le cœur n'est jamais immobile. Il se construit ou se détériore chaque jour.

L'imam Ibn El-Qayyim comparait le cœur à un voyageur traversant le désert : s'il cesse d'avancer vers Allah, il finit inévitablement par

revenir vers ses passions. C'est pourquoi les pieux prédécesseurs accordaient autant d'importance à la purification intérieure qu'aux actes visibles.

Dans le Saint Coran, Allah relie constamment la foi à des qualités morales et spirituelles concrètes : la patience, la miséricorde, la pudeur, la justice, la gratitude et la constance. La foi véritable n'est pas seulement ce que la langue prononce, elle est ce que le comportement révèle. Hassan El-Basri disait : « La foi n'est ni une apparence ni un souhait, mais ce qui s'installe dans le cœur et que les actes viennent confirmer. »

L'une des plus grandes maladies contemporaines est précisément cette rupture entre le spirituel et le comportement. Beaucoup cherchent une religiosité d'apparence tout en nég-



ligeant la douceur envers les parents, l'honnêteté dans le commerce, la dignité dans la parole, le respect des engagements ou encore la miséricorde envers les créatures.

Or, le Prophète ﷺ rappelait que la foi la plus complète appartient à ceux dont le comportement est le meilleur. La spiritualité musulmane authentique ne produit ni dureté aveugle ni arrogance religieuse. Elle produit l'équilibre.

Les maîtres de la Tazkiya, la purification de l'âme, expliquaient que le cœur humain traverse continuellement quatre états : l'insouciance, l'éveil, le combat intérieur, puis l'apaisement.

L'insouciance survient lorsque le monde occupe toute la place et que l'âme oublie sa finalité.

L'éveil commence souvent par une épreuve, une perte, une solitude ou une parole qui touche profondément le cœur.

Puis vient le combat intérieur : celui contre l'ego, l'ostentation, les péchés cachés et les passions.

Enfin, certains atteignent progressivement une forme d'apaisement spirituel où la relation avec Allah devient une source de stabilité même au milieu des difficultés.

Cette éducation du cœur occupait une place immense dans les grandes civilisations musulmanes. Les mosquées n'étaient pas seulement des lieux de prière, elles étaient des écoles de l'âme. On y apprenait le Coran, la jurisprudence, mais aussi l'humilité, la maîtrise de soi, le silence utile et l'éthique du désaccord.

Aujourd'hui, dans un monde saturé de bruit, de vitesse et de comparaison permanente, beaucoup souffrent d'un épuisement intérieur qu'aucune réussite matérielle ne parvient à guérir. Les technologies ont rapproché les distances mais parfois éloigné les cœurs d'eux-mêmes. L'homme moderne sait communiquer instantanément avec le monde entier, mais il peine souvent à dialoguer avec son propre cœur.

C'est ici que le chemin de la foi retrouve toute son importance. Non comme fuite du monde, mais comme réconciliation intérieure. La spiritualité musulmane authentique ne demande pas d'abandonner la vie, elle enseigne à vivre sans devenir esclave de ce qui passe.

Le Coran décrit magnifiquement cette réalité lorsqu'il dit : « N'est-ce point par le rappel d'Allah que les cœurs se tranquillisent ? » (Sourate Er-Ra'd, verset 28)

Le rappel d'Allah n'est pas uniquement la répétition des formules connues. C'est aussi méditer, contempler, remercier, demander pardon, reconnaître ses limites et apprendre à vivre avec sincérité.

Les anciens accordaient une immense importance au temps. Ils disaient : « Le temps est la vie elle-même. » Chaque journée était considérée comme un dépôt sacré. Non parce qu'il fallait vivre dans l'angoisse, mais parce qu'ils savaient que les heures perdues ne reviennent jamais. Cette conscience donnait à leurs existences une profondeur particulière.

Le chemin de la foi ne signifie pas devenir parfait. Aucun être humain ne l'est. Même les plus pieux demandaient continuellement pardon à Allah. Le véritable croyant n'est pas celui qui ne tombe jamais, c'est celui qui revient sans cesse vers son Seigneur avec humilité.

Et peut-être est-ce là l'un des plus grands secrets de la spiritualité musulmane : comprendre que la porte du retour demeure ouverte tant que le souffle demeure présent.

Dans un monde qui juge vite, expose les fautes et réduit parfois l'homme à ses erreurs, l'islam rappelle que la miséricorde divine dépasse les péchés lorsque le repentir est sincère. Cette espérance protège le croyant du désespoir et lui permet d'avancer malgré ses fragilités.

Le chemin de la foi est donc à la fois une lutte, une lumière, une discipline et une miséricorde.

Il commence souvent discrètement : une prière plus sincère, une larme dans la solitude, un pardon accordé, un Coran ouvert au milieu de la nuit, une injustice évitée, une parole retenue pour ne pas blesser.

Car les plus grands changements naissent parfois des actes que personne ne voit... sauf Allah.

*Quand le cœur se purifie,
la vie retrouve son harmonie
Quand l'âme revient vers son Seigneur,
même la nuit prépare l'aurore intérieure.*

Invocation



Ô Allah,

**Seigneur des cœurs et Maître des mémoires,
Toi qui connais les blessures cachées derrière les silences de l'Histoire,
Fais descendre sur nos peuples une paix fondée sur la vérité,
Et une vérité embellie par la justice et la miséricorde.**

**Ô Allah, apprends-nous à transmettre sans haine,
À nous souvenir sans nous déchirer,
À défendre la dignité sans perdre l'équité,
Et à aimer nos racines sans mépriser celles des autres.**

**Ô Toi qui réconcilies les cœurs après les divisions,
Purifie nos paroles de l'injustice,
Nos regards du mépris,
Et nos mémoires de la rancœur qui consume les générations.**

Âmîn ô maîtres des univers

Le Hadith de la semaine

107 | LORSQUE LA MISÉRICORDE DU CRÉATEUR PRÉCÈDE SA COLÈRE, LA MÉMOIRE DE LA CRÉATURE S'ÉLOIGNE DE LA HAINE

Par Cheikh Younes Larbi

D'après Abou Hourayra, qu'Allah l'agrée, le Prophète ﷺ a dit :

« Lorsque Allah créa les créatures, Il écrivit dans un Livre qui se trouve auprès de Lui, au-dessus du Trône : "Ma miséricorde l'emporte sur Ma colère". »

RAPPORTÉ PAR EL-BOUKHARI ET MOUSLIM

Dans une autre narration : « a surpassé Ma colère », et dans une autre encore : « a précédé Ma colère ».

Il peut venir à l'esprit du lecteur que ce hadith n'est qu'une annonce d'espérance adressée individuellement aux pécheurs et aux repentants, évoquée dans les moments de douceur spirituelle. Pourtant, il constitue en réalité l'un des plus grands textes fondateurs de la vision musulmane de l'homme, de l'histoire et de la justice, notamment lorsque l'être humain cherche à comprendre comment appréhender la colère de la mémoire, ses douleurs et les blessures historiques collectives.

C'est pour cette raison, entre autres, que les savants se sont longuement arrêtés sur ce hadith. Ils ont expliqué qu'Allah, exalté soit-Il, a inauguré la création par la miséricorde avant le châtiment, par la grâce avant la réprobation, et par la bienfaisance avant le jugement.

Certains ont également souligné que la miséricorde constitue le principe originel dans la gouvernance divine, tandis que la colère de-



meure liée de manière circonstancielle à l'injustice, à la tyrannie et à la corruption. C'est pourquoi les Noms divins dérivés de la miséricorde sont nombreux : Le Tout-Miséricordieux, Le Très-Miséricordieux, Le Compatissant, Le Généreux, Le Plein d'Amour... alors qu'Il ne S'est pas attribué de Nom dérivé de la colère.

Il s'agit là d'un message d'une profondeur immense adressé à l'humanité entière : la haine n'est pas le fondement sur lequel la vie doit être bâtie, mais bien la miséricorde et la compassion.

Et ne crois pas, cher lecteur, qu'il s'agisse là d'abolir la justice, d'édulcorer les vérités ou d'exiger de celui qui se sent lésé, qu'il oublie, cela signifie plutôt que la colère née des blessures ne doit pas devenir une identité permanente, ni que la mémoire se transforme en combustible éternel de la haine et de la rancœur enfouie.

C'est ici que se manifeste le génie prophétique lorsque nous lisons ce hadith à la lumière de la mémoire historique des peuples.

Il est des nations qui portent dans leur mémoire des famines, des colonisations, des occupations, des massacres, des exils, des tortures et des sangs dont les traces morales ne se sont pas encore effacées.

Il est des pages de l'histoire qui demeurent ouvertes dans la conscience collective, malgré les années et les générations qui passent.

Mais la question éthique profonde que pose l'islam n'est pas : « Devons-nous nous souvenir ou oublier ? »

Elle est plutôt : « Comment devons-nous nous souvenir ? »

Car la mémoire peut devenir lumière, comme elle peut devenir incendie. Elle peut être un moyen de rendre justice à la vérité, ou se transformer en machine produisant les rancœurs de génération en génération.

L'islam ne demande pas à l'opprimé d'effacer sa blessure, car nier la douleur n'est pas une vertu, pas plus qu'ignorer la vérité ne constitue une réconciliation. Mais il refuse également que l'être humain soit éduqué dans la soumission à la colère, ou qu'il demeure prisonnier du passé

au point d'en perdre la capacité de bâtir l'avenir.

Il existe une différence immense entre une mémoire qui préserve la dignité et une mémoire qui fabrique la haine. C'est pourquoi le Noble Coran a uni la justice et la bienfaisance dans la parole divine : « Certes, Allah ordonne la justice et la bienfaisance ».

La justice empêche la disparition des droits, tandis que la bienfaisance empêche que le droit ne se transforme en dureté aveugle.

Nous comprenons dès lors que la miséricorde qui précède la colère n'est ni un appel politique naïf à tout dépasser, ni un discours émotionnel demandant aux victimes le silence, l'oubli ou l'indifférence. Elle est plutôt une éducation spirituelle et morale qui empêche l'être humain de laisser sa blessure dévorer son humanité.

L'homme peut réclamer la vérité historique sans nourrir la haine ni la rancœur. Il peut défendre sa mémoire sans la transformer en prison pour les générations futures. Il peut demander la reconnaissance des injustices sans bâtir tout son avenir sur le désir de vengeance.

Et c'est précisément ce dont ont besoin les sociétés portant des mémoires chargées de douleur : comprendre que la justice est une nécessité, mais que la colère n'est pas une destinée éternelle. Car le Créateur des créatures, glorifié et exalté soit-Il, S'est prescrit à Lui-même la miséricorde et la compassion avant même de créer la création.

Autrement dit, le grand message que ce hadith cherche particulièrement à inscrire dans la conscience de l'humanité contemporaine est que le dernier mot ne devrait pas appartenir à la colère, aussi légitime puisse-t-elle paraître, mais à la miséricorde qui préserve l'être humain de devenir lui-même une autre image de ce qui le faisait souffrir.

Car, en islam, la miséricorde représente le plus haut degré de la force morale, particulièrement lorsqu'il s'agit de porter la vérité et de se souvenir des blessures loin de la haine, de la rancœur et du désir de vengeance, même lorsque nous évoquons, écrivons et ravivons la mémoire des pages les plus douloureuses de l'histoire.

Mizan El-Qadhaya

LES AFFAIRES CONTEMPORAINES
À LA LUMIÈRE DU TEXTE ET DE LA SAGESSE

29 | EST-IL PERMIS DE PARDONNER AU NOM DES MORTS ?

Par **Cheikh Younes Larbi**

Chaque fois que les peuples retournent vers leurs blessures anciennes, qu'ils rouvrent les dossiers du sang versé, des massacres et des injustices historiques subies, une question lourde ressurgit, sans qu'ils puissent le repos : est-il permis à quelqu'un de pardonner au nom de ceux qui sont morts ? Et est-il légitime de refermer les pages de la souffrance collective, au nom de la réconciliation, de la stabilité ou de l'intérêt général ?

Cette question relève de la politique législative musulmane (*Es-Siyâssah Esh-shar'iyyah*), car elle constitue à la fois une interrogation juridique et morale, d'une grande profondeur. Elle touche aux droits liés au sang versé, aux limites de l'autorité du gouvernant, ainsi qu'à la distinction entre le pardon qu'un individu peut accorder concernant son droit personnel et les droits qui dépassent les personnes pour concerner la communauté, la mémoire et l'Histoire. C'est pourquoi les racines de cette problématique se trouvent disséminées dans les ouv-

rages des juristes musulmans lorsqu'ils traitent du talion (*Qiṣāṣ*), des troubles civils (*fitan*), de la politique législative, des règles relatives aux rebelles (*boughât*) et des intérêts généraux de la communauté.

Avant d'exposer les avis des savants, il convient toutefois de préciser exactement l'objet du désaccord, car, sur cette question, une grande confusion provient de l'absence de distinction entre les différentes catégories de droits. Les juristes distinguent en effet le droit personnel appartenant à son détenteur et les droits publics, liés à l'ensemble de la société. Celui qui a subi une injustice dans sa personne, ses biens ou son honneur possède le droit de pardonner ou de réclamer réparation, car ce droit lui appartient. Mais lorsque l'affaire concerne des effusions de sang collectives, des injustices générales ou les droits d'une nation entière, la question dépasse alors largement la simple décision individuelle de pardonner ou de renoncer.

C'est pour cette raison que la majorité des juristes des quatre écoles ont affirmé que le talion et les droits du sang ne peuvent être

abandonnés que par leurs détenteurs ou leurs ayants droit. Les hanafites ont explicitement établi que le Qiṣāṣ constitue un droit appartenant au proche héritier, et qu'il n'est pas permis au souverain de l'annuler sans son consentement, puisque ce droit est rattaché à la créature humaine. Ils ont ainsi affirmé que le talion est un droit du serviteur, que l'imam, c'est-à-dire le gouvernant, ne peut abroger sans l'accord du bénéficiaire légitime.

Les malikites également ont manifesté une grande rigueur dans les questions liées au sang versé, considérant la préservation des vies comme l'un des plus grands objectifs de la Shari'a, malgré leur prise en compte reconnue des intérêts et des conséquences. Quant aux Shafi'ites, ils figurent parmi les écoles les plus explicites dans la limitation de l'autorité du gouvernant en ce domaine, affirmant qu'il n'est pas permis à l'imam (le gouvernant) de renoncer au talion sans le consentement du titulaire du droit, et cela sans divergence connue. Les Hanbalites ont tenu le même discours, déclarant qu'il n'est pas permis au gouvernant d'accorder le pardon dans le Qiṣāṣ sans l'accord de celui à qui ce droit appartient.

Ils se sont appuyés en premier lieu sur la parole d'Allah, Exalté soit-Il, : « **Quiconque est tué injustement, Nous avons accordé à son héritier une autorité (sur l'affaire).** » (Sourate El-Isrâ', v. 33)

Allah, Exalté soit-Il, a donc confié l'autorité de réclamer justice ou d'accorder le pardon au détenteur du droit du sang, et non au gouvernant, ni au groupe, ni à l'autorité politique. Le verset indique ainsi clairement que ce droit n'appartient qu'à son titulaire légitime. Ils ont également argumenté que le Qiṣāṣ relève des droits des créatures humaines, or les droits des hommes sont fondés sur l'exigence stricte et ne tombent qu'avec l'autorisation de leurs détenteurs, contrairement à certains droits d'Allah bâtis sur la clémence et la facilité. Voilà pourquoi les juristes furent extrêmement sévères dans les affaires de sang versé : ils considéraient que le gouvernant n'est pas propriétaire des droits des gens au point d'en dispo-

ser au nom de la politique ou de la stabilité.

Ce sens est encore renforcé par la parole du Prophète ﷺ : « **Les droits seront certes rendus à leurs ayants droit, au Jour de la Résurrection** ». (Rapporté par Mouslim)

Les droits ne meurent donc pas avec le temps, ne s'effacent pas parce que la situation politique a changé, ni parce que les hommes se lassent d'en parler. Les savants ont ainsi expliqué qu'Allah peut pardonner ce qui relève de Son droit envers Son serviteur, mais que les droits des créatures nécessitent nécessairement réparation ou pardon explicite.

C'est pourquoi également nombreux juristes ont considéré qu'exiger des victimes ou des peuples qu'ils se taisent face aux injustices, sans reconnaissance ni équité constitue une nouvelle injustice venant s'ajouter à la première. Car la dignité humaine en Islam n'est pas une question secondaire, elle constitue un objectif majeur parmi les finalités de la Shari'a. C'est dans ce sens que l'on comprend la grande sévérité concernant le sang versé, au point que le Prophète ﷺ a dit : « **La disparition du monde est moins grave auprès d'Allah que le meurtre d'un musulman** » (Rapporté par En-Nasa'i et d'autres).

Cependant, la réflexion ne s'est pas arrêtée à cette seule approche. Une autre orientation est apparue chez certains savants de la politique légale, particulièrement dans les chapitres relatifs aux troubles civils, aux guerres internes et à la préservation de l'unité de la communauté. Ceux-là ont estimé que le gouvernant peut parfois faire prévaloir l'intérêt de la stabilité et la préservation des vies sur l'application immédiate de certains droits, lorsqu'il craint qu'en les rouvrant ne surgisse une discorde plus grande ou un retour des combats.

Cette tendance apparaît chez certains juristes hanafites et malikites, puis se développe davantage chez des hanbalites tardifs lorsqu'ils traitent de la politique légale et de la prise en considération des intérêts et des préjudices. Ils ont ainsi établi que le gouvernant peut renoncer à certaines formes d'exécution des droits, lorsqu'elles conduisent à une corruption plus grave ou à une discorde plus dangereuse, car

l'objectif de la Shari'a n'est pas uniquement la punition, mais également la préservation de la communauté et la protection de la société contre l'effondrement.

Ils ont pris pour preuve ce qui advint de El-Hasan ibn Alî lorsqu'il renonça au califat en faveur de Mouawiya ibn Abî Soufyân afin d'épargner le sang des musulmans. Le Prophète ﷺ avait d'ailleurs dit à son sujet : « **Mon fils que voici est un maître, et il se peut qu'Allah réconcilie par lui deux immenses groupes de musulmans** » (Rapporté par El-Boukhârî).

Les savants ont compris de ce hadith que la Shari'a fait parfois prévaloir la sauvegarde de la communauté et l'arrêt de la guerre sur l'obtention immédiate de toutes les revendications politiques.

Ils se sont également appuyés sur des règles juridiques générales, telles que : un préjudice particulier peut être supporté afin d'écarter un préjudice général, et repousser les corruptions prévaut sur la recherche des intérêts.

Ainsi, si l'ouverture de tous les dossiers du sang et de la vengeance devait conduire à l'effondrement de la société ou au retour de la guerre (mondiale), il devient permis au gouvernant de considérer les conséquences et de choisir ce qui assure la survie et la stabilité de la communauté.

Cependant, malgré la pertinence de cet avis dans certaines circonstances exceptionnelles, les savants ne l'ont jamais laissé sans limites ni conditions strictes. Car la notion d'intérêt (Maslaha), lorsqu'elle demeure sans encadrement, peut rapidement devenir un prétexte servant à justifier l'injustice et à réduire les victimes au silence. C'est pourquoi de nombreux savants ont insisté sur le fait que la réconciliation ne signifie pas la négation de la vérité, que le pardon politique n'implique pas l'effacement de la mémoire, et que la stabilité ne peut être bâtie sur le mensonge ou l'ensevelissement forcé des blessures.

C'est ici qu'apparaît la distinction subtile établie par l'Islam entre le pardon personnel et la justice publique. Le pardon individuel est une noble vertu, que le Coran a louée en plusieurs endroits. Allah, Le Très-Haut, dit : « **Celui qui**

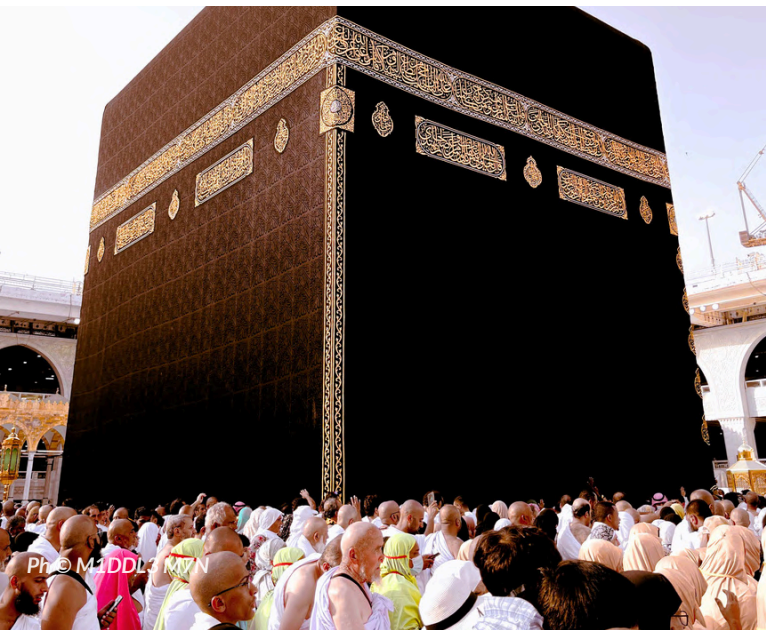
pardonne et réforme, sa récompense incombe à Allah » (Sourate Esh-Shourâ, v. 40).

Mais ce pardon demeure un droit appartenant à son détenteur : il ne peut lui être imposé, ni exercé par un autre en son nom. Quant aux affaires touchant au sang des peuples, à la dignité des nations et aux grandes injustices historiques, elles ne sauraient être réduites à une décision émotionnelle rapide appelant à « oublier le passé » sans véritable traitement de ses blessures.

La conception musulmane ne repose donc ni sur une vengeance perpétuelle, ni sur un oubli forcé. Elle repose sur un équilibre subtil : préserver la vérité, sauvegarder la dignité, et empêcher que la mémoire ne se transforme en haine transmise aux générations futures. Le Coran a ainsi uni la justice et la bienfaisance, car une justice séparée de la miséricorde devient dureté, tandis qu'une miséricorde séparée de la vérité devient abandon des droits.

Ainsi, la balance de cette question montre que l'Islam ne demande pas aux peuples d'effacer leur mémoire, pas plus qu'il n'autorise que cette mémoire devienne une nouvelle religion fondée sur la colère et la vengeance. Il veut plutôt que l'être humain porte la vérité sans haine, réclame la justice sans perdre son humanité, et se souvienne du passé sans s'y ensevelir lui-même.





Hadiths apocryphes

5 | « L'AMOUR DE LA PATRIE RELÈVE DE LA FOI »

Par Cheikh Rachid Benchikh

Au nom d'Allah. Louange à Allah, et que la prière et le salut soient sur le Messager d'Allah.

Nous poursuivons avec vous notre série consacrée aux hadiths apocryphes ou forgés, dont le sens peut être rectifié à la lumière de la Sunna transmise, afin d'exposer certains propos largement répandus sur les lèvres du commun des gens, au point que beaucoup les tiennent pour des hadiths authentiques et établis, du Prophète ﷺ, alors qu'ils relèvent en réalité de maximes populaires, qui lui sont attribués à tort.

Aujourd'hui, nous nous arrêtons sur un hadith forgé, très souvent cité aussi bien par le grand public que par certaines personnes instruites comme s'il s'agissait d'un hadith authentique, alors qu'il n'en est rien. Il s'agit de la formule suivante : « **L'amour de la patrie relève de la foi** ».

Cette formule est souvent rangée, par de nombreux étudiants en sciences religieuses, parmi les hadiths prophétiques. Elle relève pourtant du hadith forgé, c'est-à-dire mensongèrement attribué au Prophète ﷺ, comme l'ont clairement affirmé les savants. Certains estiment toutefois que son sens est juste, en s'appuyant sur le fait que l'amour des patries et

leur défense font partie des valeurs que la noble Loi islamique est venue consacrer. Il nous suffit, à cet égard, de considérer notre Prophète ﷺ et son amour pour La Mecque, cette ville où il naquit, où il grandit dans ses vallées, où il passa la majeure partie de sa vie, qu'il défendit, et pour laquelle il œuvra à tout ce qui pouvait lui procurer un bien légitime.

Puis, lorsque Allah, exalté soit-Il, l'honora du message prophétique et lui ordonna de proclamer ouvertement son appel, il se mit à inviter les habitants de La Mecque, veillant avec sollicitude à ce qui pouvait leur être bénéfique et les élever, en ce monde comme dans l'au-delà. Et lorsque les persécutions des polythéistes de La Mecque s'intensifièrent contre le Prophète ﷺ, et que l'ordre divin lui parvint de devoir émigrer, imaginez le Bien-Aimé, l'Élu ﷺ, quittant La Mecque et lui faisant ses adieux par des paroles profondément émouvantes. Il se tourna vers elle, triste et en pleurs, comme le rapporte Ibn Abbâs, qu'Allah l'agrée, qui dit : le Messager d'Allah ﷺ déclara à La Mecque : « **Que tu es belle comme terre, et combien tu m'es chère ! Si mon peuple ne m'avait pas expulsé de toi, je n'aurais jamais habité ailleurs que toi** » (Rapporté et authentifié par Et-Tirmidhî).

Il la quitta physiquement, mais son esprit et son cœur demeurèrent toujours attachés à La Mecque. Puis, lorsqu'il y revint en conquérant, il y

entra rempli de joie, de bonheur, d'allégresse et de gratitude, la tête humblement inclinée. Et la première chose qu'il fit, fut d'accomplir deux unités de prière dans la Kaâba, en remerciement à Allah pour cette immense victoire.

A ce stade, quelqu'un pourrait dire : « Mais il s'agissait de La Mecque, la Maison sacrée, qu'Allah, exalté soit-Il, a honorée depuis toujours. » Oui, La Mecque est bien le sanctuaire inviolable d'Allah, lieu de sécurité. Mais cela ne fit qu'accroître l'amour et la vénération que le Prophète ﷺ lui portait.

Un autre exemple illustre plus clairement encore l'amour de la patrie : Médine l'Illuminée n'était, à l'origine, qu'une cité parmi d'autres, sans sacralité particulière. Mais lorsque le Prophète ﷺ y émigra et s'y établit, il l'aima, aima ses habitants et y fonda même l'État islamique dans toute sa plénitude.

Il est rapporté, dans le hadith de Abbâd ibn Tamîm, d'après son oncle, que le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Abraham a déclaré La Mecque sacrée et a invoqué Allah en sa faveur, et moi, j'ai déclaré Médine sacrée, comme Abraham avait déclaré La Mecque sacrée » (Hadith rapporté par El-Boukhârî et Mouslim).

Après la conquête de La Mecque, les ouvrages de la Sîra nous décrivent la crainte des Ansar de voir le Prophète ﷺ demeurer à La Mecque, une fois cette victoire éclatante accomplie, car ils connaissaient l'amour profond qu'il lui portait. Mais le Bien-Aimé ﷺ avait un autre avis. Mouslim rapporte dans son Sahih, ainsi qu'Ahmad dans son Mousnad, d'après Abou Hourayra, qu'Allah l'agrée, que lorsque le Messenger d'Allah ﷺ acheva sa circumambulation, il se rendit à Es-Safâ et y monta jusqu'à pouvoir voir la Maison. Il leva alors les mains, se mit à louer Allah, exalté soit-Il, à L'évoquer, et à L'invoquer autant qu'Allah voulut qu'il L'invoquât.

Les Ansâr se trouvaient en contrebas. Certains d'entre eux se dirent alors les uns aux autres : « Cet homme est désormais gagné par l'attachement à sa cité et par la tendresse envers les siens. » Abou Hourayra, qu'Allah l'agrée, dit alors : la Révélation descendit, et lorsque la Révélation descendait, cela ne nous échappait pas, nul n'osait lever les yeux vers le Messenger

d'Allah ﷺ, jusqu'à ce qu'elle prit fin. Lorsque la Révélation fut achevée, le Messenger d'Allah ﷺ dit : « Ô assemblée des Ansâr ! »

– Ils répondirent : « Nous voici à ton service, Ô Messenger d'Allah. »

– Il dit : « Vous avez dit : "Cet homme est désormais gagné par l'attachement à sa cité et par la tendresse envers les siens." »

– Ils répondirent : « Nous l'avons bien dit, Ô Messenger d'Allah. »

– Il dit alors : « Quel serait donc mon nom, dans ce cas ? Non, assurément ! Je suis le serviteur d'Allah et Son Messenger. J'ai émigré vers Allah et vers vous. Ma vie sera auprès de vous, et ma mort sera auprès de vous. »

– Ils se tournèrent alors vers lui en pleurant et dirent : « Par Allah, Ô Messenger d'Allah, nous n'avons dit cela que par attachement jaloux à Allah et à Son Messenger. »

– Le Messenger d'Allah ﷺ leur répondit : « Allah et Son Messenger acceptent votre excuse et reconnaissent votre sincérité. »

D'autres, cependant, ont affirmé que le sens même de ce hadith forgé, « L'amour de la patrie relève de la foi », n'est pas correct. C'est notamment ce qu'ont indiqué Es-Saghanî et d'autres : son sens n'est pas juste, car l'amour de la patrie est comparable à l'amour de soi-même, de ses biens, et choses semblables. Tout cela relève de l'instinct naturel chez l'être humain ; on ne saurait donc louer quelqu'un simplement pour cet amour, pas plus qu'en faire une exigence de la foi. Ne vois-tu pas que tous les hommes partagent cet attachement, sans distinction entre croyants et mécréants ?

Quoi qu'il en soit, le Prophète ﷺ a aimé La Mecque et Médine d'un amour profond. Mais il n'est pas établi qu'il ait dit : « L'amour de la patrie relève de la foi ». Ce hadith fait au contraire partie des paroles mensongèrement attribuées au Prophète ﷺ. Il nous incombe donc de faire preuve de vérification lorsque nous rapportons une parole qui lui est attribuée, afin de ne pas tomber sous la menace authentiquement rapportée de lui ﷺ : « Qui-conque ment délibérément à mon sujet, qu'il prenne sa place en Enfer. »

LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

LA MOSQUÉE IBN
100. TOULOUN

LA MOSQUÉE IBN TOULOUN : L'HÉRITAGE ABBASSIDE DANS LA PIERRE DU CAIRE

Par Noa Ory

Lorsque Ahmad Ibn Touloun fait édifier sa grande mosquée à la fin du IX^e siècle, l'Égypte traverse une période décisive de son histoire. Gouverneur nommé par le califat abbasside de Bagdad, Ibn Touloun parvient progressivement à affirmer une autonomie politique considérable sur la province égyptienne. Il fonde alors une nouvelle capitale administrative, El Qataï, destinée à rivaliser avec les grandes métropoles du monde arabo-musulman.

Au centre de cette cité nouvelle devait s'élever un monument capable d'exprimer à la fois puissance politique, raffinement intellectuel et rayonnement spirituel. La mosquée Ibn Touloun naît de cette ambition.

Construite entre 876 et 879, elle demeure aujourd'hui le plus ancien grand sanctuaire d'Égypte conservé dans son état architectural original. Là réside son importance exception-

nelle : contrairement à de nombreuses mosquées anciennes transformées au fil des siècles, Ibn Touloun conserve encore l'essentiel de son plan, de ses volumes et de son identité esthétique du IX^e siècle.

L'édifice porte profondément l'empreinte artistique du monde abbasside. Son architecture s'inspire directement des grandes constructions de Samarra, en Irak, alors capitale du califat. Cette influence apparaît immédiatement dans l'usage de la brique, dans l'immensité des cours ouvertes, mais surtout dans son célèbre minaret à escalier hélicoïdal, unique en Égypte.





Par Pierre Tremaux, XVIIIe siècle

nelle : contrairement à de nombreuses mosquées anciennes transformées au fil des siècles, Ibn Touloun conserve encore l'essentiel de son plan, de ses volumes et de son identité esthétique du IXe siècle.

L'édifice porte profondément l'empreinte artistique du monde abbasside. Son architecture s'inspire directement des grandes constructions de Samarra, en Irak, alors capitale du califat. Cette influence apparaît immédiatement dans l'usage de la brique, dans l'immensité des cours ouvertes, mais surtout dans son célèbre minaret à escalier hélicoïdal, unique en Égypte.

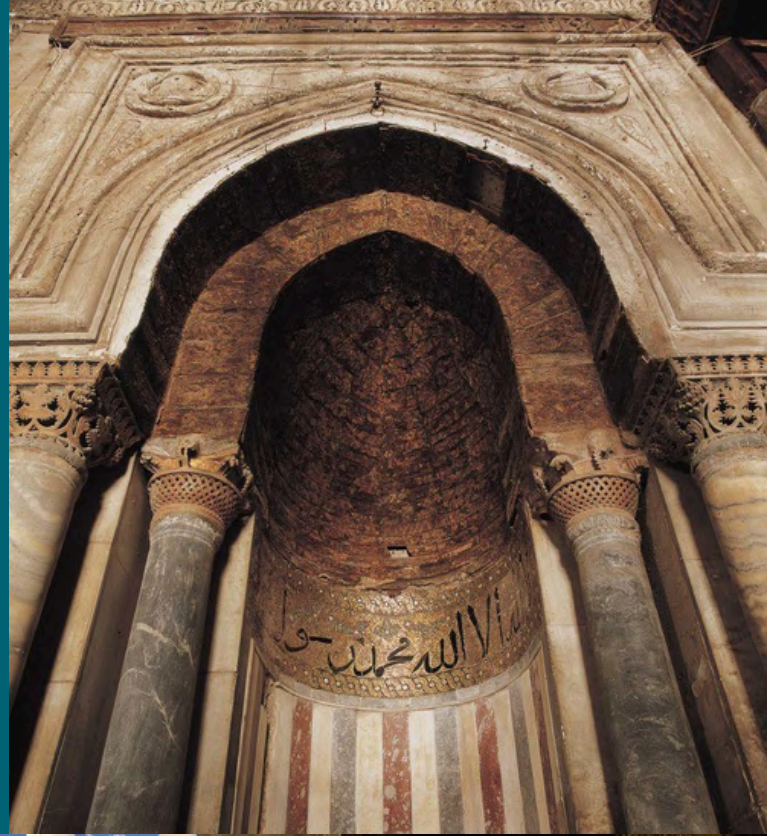
Le minaret semble surgir comme une tour de désert. Sa rampe extérieure tournante rappelle les grandes architectures mésopotamiennes et donne à l'ensemble une silhouette immédiatement reconnaissable dans le paysage cairote. Depuis son sommet, le regard embrassait autrefois les plaines du Nil et les nouveaux quartiers fondés par Ibn Touloun.

La mosquée impressionne également par ses proportions. Son immense cour centrale, entourée de galeries à arcades, crée une sensa-



tion d'équilibre et de respiration rare dans l'architecture médiévale. Les lignes y sont sobres, presque austères, mais cette sobriété participe précisément de sa grandeur.

L'art arabo-musulman du IXe siècle privilégie ici la géométrie, le rythme et la lumière plutôt que l'accumulation décorative. Les arcades répétées composent une perspective presque hypnotique. Les stucs sculptés laissent apparaître des motifs végétaux et abstraits d'une finesse remarquable. Les jeux d'ombre évoluent au fil des heures sur les briques couleur ocre, donnant au monument une impression de mouvement silencieux.



Ph © KONSTANTIN AKIMOV

Le mihrab, orienté vers La Mecque, rappelle naturellement la centralité de la prière dans l'organisation de l'espace musulman. Quant à la grande cour intérieure, elle prolonge une tradition architecturale héritée des premières mosquées de l'islam, conçues comme des lieux de rassemblement, d'enseignement et de méditation.

La mosquée Ibn Touloun fut aussi un centre intellectuel important du Caire médiéval. Savants, juristes et étudiants y circulèrent pendant des siècles. Son histoire accompagne celle de l'Égypte elle-même : les périodes de prospérité fatimide, les transformations mame-



Ph © keladawy

loukes, les restaurations ottomanes, puis la redécouverte patrimoniale moderne. Aujourd'hui encore, le monument conserve une force singulière. Peu de lieux permettent d'approcher avec une telle fidélité l'esthétique des premiers siècles de la civilisation musulmane. Dans ses briques, ses arcs et ses vastes perspectives survit la mémoire d'un âge où l'architecture cherchait moins à impressionner par le faste qu'à traduire l'ordre, l'harmonie et l'élévation intérieure. ■



Ph © kharps









Les Mots voyageurs

D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

95 | SUMAC سُمَّاق

Par Noa Ory

Le sumac appartient à ces plantes méditerranéennes dont le nom semble déjà contenir la saveur. Dans le mot arabe **سُمَّاق** (*summaq*), quelque chose crépite : une sécheresse, une acidité légère, le souvenir d'un soleil rude sur des collines pierreuses. La langue française l'a reçu par l'intermédiaire de l'espagnol médiéval *zumaque*, mais le terme conserve sans difficulté son origine orientale, comme si aucune traduction n'avait réellement pu lui convenir.

Depuis l'Antiquité, le sumac accompagne les régions chaudes du bassin méditerranéen et du Proche-Orient. On le cultive pour ses feuilles riches en tanins, utilisées dans le travail du cuir, pour ses vernis, ses laques, et surtout pour cette poudre rouge sombre qui, dans les cuisines levantines, apporte une acidité sèche, presque citronnée. Le mot désigne ainsi à la fois un arbre, une couleur et une saveur. Rarement un végétal aura autant mêlé les sens.

Les anciens agronomes décrivent un arbre austère, peu exigeant, préférant les terres pauvres et sèches, se défiant de l'ombre et des voisinages trop denses. Le sumac pousse seul, sur les coteaux, là où d'autres cultures hésitent. Cette indépendance végétale a sans doute contribué à sa diffusion dans les territoires méditerranéens puis coloniaux. Au XIX^e siècle, les colons français en Tunisie s'y intéressent précisément parce qu'il prospère là où les sols semblent médiocres.

Mais le sumac n'est pas seulement un arbre utile. Dans la littérature, il devient rapidement un élément de paysage. Chez Chateaubriand, il accompagne les grands espaces américains, les boissons improvisées, les nuits de voyage et les rêveries de frontière. Plus tard, dans des récits contemporains, il réapparaît comme une végétation du désordre, une plante qui reconquiert les lieux abandonnés, envahit les jardins inachevés et redonne au paysage une forme de sauvagerie.

Cette ambiguïté accompagne tout le destin du mot. Car le sumac soigne autant qu'il irrite. Certaines variétés d'Amérique du Nord sont vénéneuses : un simple contact suffit à provoquer brûlures et éruptions. Derrière l'épice et le condiment subsiste donc une menace discrète. Le végétal garde sa part défensive, presque hostile. Beaucoup de plantes orientales transmises à l'Europe ont connu ce double regard : remède d'un côté, poison de l'autre.

La langue française, en adoptant sumac, n'a pas seulement accueilli un nom botanique. Elle a conservé un mot chargé de climat. On y entend encore les terres sèches du Levant, les ateliers de tanneurs, les boissons acidulées des voyageurs, les collines poussiéreuses où l'arbre pousse loin des ombres. Peu de mots végétaux portent aussi fortement leur paysage d'origine. Le sumac ne cherche ni l'éclat ni la douceur. Il persiste. Et dans cette persistance même, réside peut-être son véritable parfum.

Plumes en éveil : un livre coup de cœur



DOIT-ON S'EXCUSER DE LA COLONISATION ? PASCAL BLANCHARD ET BENJAMIN STORA

RÉSUMÉ

La colonisation est-elle le dernier grand tabou de l'histoire de France ? Doit-elle s'excuser ou réparer ce passé ? Peut-on réconcilier les mémoires de la colonisation, nécessairement plurielles, autour d'un récit commun ? Pour éclairer ces enjeux toujours brûlants, deux historiens de référence, Benjamin Stora et Pascal Blanchard interrogent tant la place de la colonisation dans la mémoire nationale que la nécessité de sa transmission.

Parler de la période coloniale reste un exercice délicat, presque toujours un défi, car elle est source de passions et de fractures. Au milieu de débats trop souvent polarisés entre les décoloniaux les plus radicaux et les nostalgiques d'une « grandeur perdue » de la France, il est difficile de faire entendre une autre voix, soucieuse du temps long : celle des historiens.

C'est dans cet espace de tension que les auteurs s'efforcent d'apporter un éclairage historique nuancé et rigoureux, propice à un dialogue apaisé. Leur ambition : contribuer à se réconcilier avec un passé qui continue de hanter la société française.

DOIT-ON S'EXCUSER DE LA COLONISATION ?

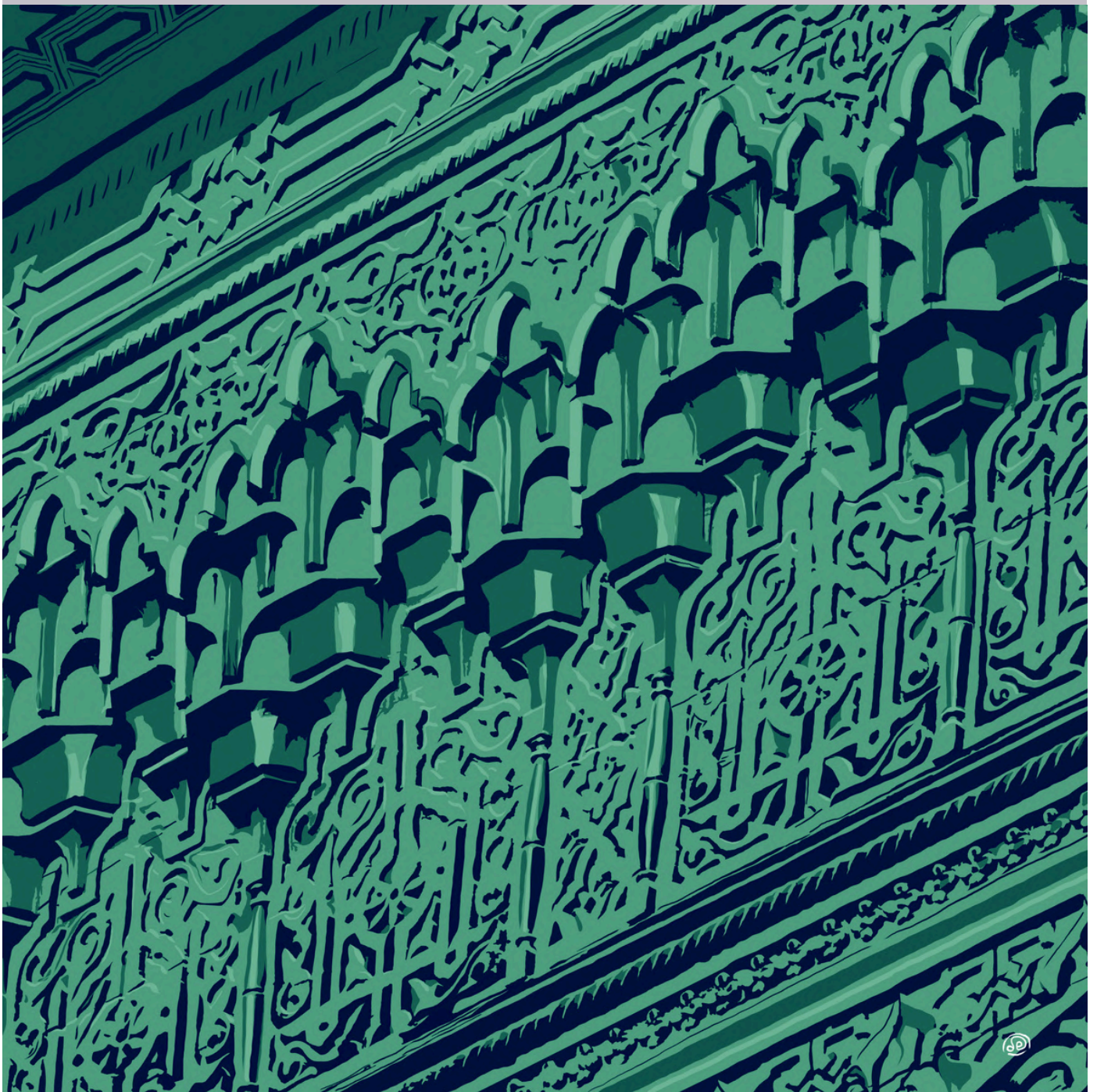
**PASCAL BLANCHARD
BENJAMIN STORA**

**DÉBATS DES
BERNARDINS**

DESCLÉE DE BROUWER

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

PIERRE CLAVERIE

“

J'ai dû en-tendre de nombreux sermons sur l'amour du prochain, car j'étais aussi chrétien et même scout, sans jamais réaliser que les Arabes étaient aussi mon prochain. (...) Il a fallu une guerre pour que la bulle éclate.

”

Événements

à venir ou en cours

ÉVÉNEMENT

"Célébration du cheval arabe" autour de l'œuvre de Marine Oussedik

En cette année de centenaire, la Grande Mosquée de Paris vous invite à redécouvrir la place singulière que le majestueux cheval arabe occupe dans la culture et la spiritualité du monde arabo-musulman, source d'une rencontre entre l'Orient et l'Occident.

Cet événement exceptionnel mettra à l'honneur le travail de Marine Oussedik, artiste de renommée internationale, qui a consacré sa vie et son œuvre aux chevaux, grâce à l'exposition *Chevaux du vent* (du 29 avril au 29 mai 2026) et à des ateliers de dessin qu'elle donnera en mai. Deux conférences, de Xavier Guibert et de François Pouillon, enrichiront la découverte du thème.

 29 AVRIL AU 29 MAI 2026
TOUS LES JOURS SAUF LE VENDREDI

 GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

CONFÉRENCE

"Musulmans en Occident : défis et perspectives" du recteur Chems-eddine Hafiz

Une rencontre consacrée aux enjeux religieux, sociaux et intellectuels de la présence musulmane en Occident. Organisée avec les éditions Albouraq.

 SAMEDI 30 MAI 2026
14H30-17H00

 GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 INSCRIPTION GRATUITE
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

CONCOURS

La Grande Mosquée de Paris crée son concours international de calligraphie arabe

À l'occasion de son centenaire (1926-2026), la Grande Mosquée de Paris crée un concours international de calligraphie arabe afin de célébrer un siècle de rayonnement spirituel, culturel et artistique. Il sera décerné en septembre 2026. **Candidature avant le 31 mai 2026.**

 SEPTEMBRE 2026

 GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 CANDIDATURE SUR NOTRE SITE
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

CONCOURS

La Grande Mosquée de Paris lance son concours international de mémorisation du Noble Coran

À l'occasion de la célébration du centenaire de son inauguration en 2026, la Grande Mosquée de Paris, soucieuse d'encourager la mémorisation du Noble Coran, la maîtrise de sa récitation et la diffusion de ses valeurs, annonce l'organisation de la première édition de son Concours international de mémorisation du Noble Coran, dont la finale se tiendra au mois de novembre 2026. **Candidature avant le 31 mai 2026.**

 NOVEMBRE 2026

 GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 CANDIDATURE SUR NOTRE SITE
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

CÉLÉBRATION DU CHEVAL ARABE

Exposition des œuvres de
Marine Oussedik



grandemosqueeparis.fr



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Exposition
du 29 avril
au 29 mai 2026



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

CONFÉRENCE
À LA GRANDE MOSQUÉE
DE PARIS



Musulmans en Occident

Défis et perspectives

Chems-eddine Hafiz

Sam. 30 mai 2026
de 14h30 à 17h
à la Grande Mosquée de Paris

INFOS

📍 2 bis Pl. du Puits de l'Ermitte, Paris 75005

🚇 Place Monge

Inscription gratuite en ligne



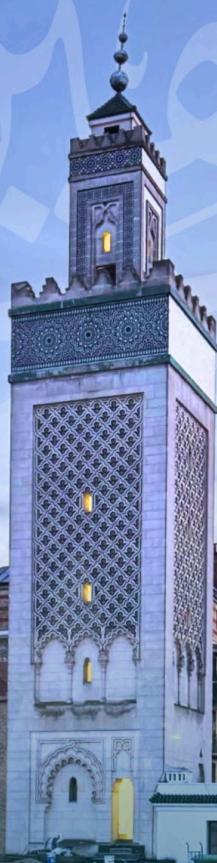


GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

À L'OCCASION DU CENTENAIRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
1926-2026



SEPT. 2026

1ERE ED.

CONCOURS INTERNATIONAL

de calligraphie arabe

Thuluth | Naskh | Nasta'liq | Diwani | Kufi | Maghribî

CANDIDATURE

AVANT LE 31 MAI 2026



CONCOURS INTERNATIONAL
de calligraphie arabe
GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

grandemosqueedeparis.fr





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



1ER CONCOURS INTERNATIONAL de mémorisation du Noble Coran

NOVEMBRE
2026

المسابقة الدولية لحفظ القرآن الكريم

organisé
à l'occasion du centenaire
de la Grande Mosquée de Paris

CANDIDATURE



grandemosqueedeparis.fr



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Colonies de vacances en

ALGÉRIE

5e édition

2026



Pour les enfants de 10 à 14 ans
**disposant d'un passeport algérien*

Deux sessions :
11 juillet au 22 juillet 2026
25 juillet au 5 août 2026

Des départs depuis
Paris, Lille, Marseille et Lyon

infos & inscriptions :

COLONIESDZ.FR



infos-colonies
@grandemosqueedeparis.fr











Ph © Vatican Media



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS